







GAMME DE PRODUITS HUSSOR



COFFRAGES T10-2



COFFRAGES H12



COFFRAGES CINTRABLES C 12-10
Assemblables aux coffrages H12 et T10-2



PLATEFORME DE TRAVAIL EN ENCORBELLEMENT HUSSEO



PLATEFORME DE TRAVAIL EN ENCORBELLEMENT L200



COFFRAGES POTEAUX RONDS À COQUILLES INTERCHANGEABLES



COFFRAGES POTEAUX «AILES DE MOULIN»



PRODUITS ANNEXES

- ÉTAIS DE STABILITÉ AU VENT
- LESTS MÉTAL-BÉTON 1T-1,5T-2T
- STABILEVE 120 EC
 Pour stabilité au vent de coffrages «face à face»
- LASERS
 Pour réglage de l'aplomb et de l'alignement des coffrages verticaux
- MANNEQUINS
 Métalliques et composites
 Pour portes, fenêtres et divers
- ABOUTS DE VOILE
- ACCESSOIRES MAGNÉTIQUES Blocs, cônes, règles d'arase et listels
- RECETTES À MATÉRIAUX
- MOULES DE PRÉFABRICATION FORAIN



COFFRAGES T10-2

SOMMAIRE





COFFRAGES T10-2

SOMMAIRE



CONTACTS	
France	8
Exports	9
EXIGENCES LÉGALES	
 Exigences légales et normatives pour calculs, essais, qualité et stabilité au vent 	12
MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES	
Préparation des zones de montage / Préambule	14
Préparation «avant arrivée du coffrage»	15
Chargement / Déchargement	
Stockage / Manutention a plat	
Déploiement d'une banche simple hauteur	18
Montage de la stabilité au vent par STABILEVE 120 EC	29
STABILEVE 120 EC montage sur banche 1,20m et 2,40m	30
Montage de la stabilité au vent par STABILEVE 120 EC	31
STABILEVE 120 EC manutention avec élingues-chaînes LG.1,20m	32
Montage d'une rehausse	33
Montage d'une minibanche	36
Montage d'une soushausse	45
Montage de deux banches superposées	48
Montage de la stabilité par étais, lests ou ancrages au sol	54
Mise en place et utilisation	56
Réglettes d'about de voile	67
About de voile ép. 140 A 250 Réglette «clipsée» LG.470 / 1tige	69
About de voile ép. 150 A 400 Réglette «vissée» LG.620 / 1tige	70
About de voile ép.250 à 600 Réglette «vissée» LG.820 / 2 tiges	71
About de voile métallique ép.150 à 400 Réglette «vissée» LG.620 / 1 tige	72
About de voile ép.250 à 600 Pièce de décalage LG.120/160	73
Bétonnage	74
Vibration interne	75
Vibration externe pour «grandes hauteurs» Montage du vibrateur	78
Décoffrage	79
Nettoyage après décoffrage	83

PRÉSENTATION COFFRAGES

Banche descriptif général	88
Banche isolée Stabilité au vent par étais et lest	89
Minibanche Descriptif général	90
Minibanches + banches + rehausses Stabilité au vent «FACE à FACE»	91
Souhausse Descriptif général	92
Soushausse + banche + rehausse	93
Rehausse Descriptif général	94
Autres matériels et accessoires	95
Accessoires de stabilité au vent	96
Tôle coffrante T'CAR ép.5mm	98
Brevet d'invention «procédé de coffrage de murs, de voiles ou de planchers»	100
Poids des modules	102
Poids des accessoires	103
Encombrements	104
Position des assemblages latéraux	110
Assemblage latéral / montage vis - Écrou Coffrages LG.050 à 240	111
 Assemblage latéral / coté écrou Frd 24 pas 5 COFFRAGES LG.050 A 240 	112
 Assemblage latéral / coté vis Frd 24 pas 5 COFFRAGES LG.050 A 240 	113
 Assemblage latéral Frd 24 pas 5 COFFRAGES LG.030 à 040 	114
Assemblage latéral Frd 24 pas 5 COFFRAGES LG.015 à 030	115
Écrou de superposition basse	116
Vis de superposition haute	117
Protection frontale pour banches H.280	118
Protection frontale nomenclature pour banches H.280	119
■ Tige SAS 900 FA D23 PAS 10 LG 1250	120
Écrou H12/T10-2 D23/120 H72	121
Bride / écrou coulissante D23 H12/T10	122
Tige traversante et écrous D23	123
Tige traversante et écrous D23 / Bride-écrou coulissante sur 1 face	124
Tige traversante et écrous D23 / Brides-écrous coulissantes sur 2 faces	125
Date limite d'utilisation des trappes composites SMC	126
 Accessoires trappes composite SMC 	127



COFFRAGES T10-2 SOMMAIRE









STARILITÉ ALI VENT

STABLETTE AG VENT	
Généralités	130
■ PAR ÉTAIS ET LESTS	
• Remarques communes à tous les coffrages + Recommandation R399	131
Hypothèses de calcul	132
Manutention levage	133
Choix théorique des contrepoids pour un module de LG.1.00m	134
Manutention levage des coffrages / Tableaux poids et surfaces	136
Stabilité au vent par étais	141
Étais stabilité au vent	164
Stabétai et étai PERI	165
Montage console Stabétai B280 et B290	
Ancrage au sol	
Lests métal / béton 1T - 1.5T - 2T	169
Lests métal / béton 1T - 1.5T - 2T : Manutention	170
■ Lests métal / béton 1T - 1.5T - 2T : Manutention et stockage	171
■ Lests métal / béton 1T - 1.5T - 2T : Jumelés en 2T/3T/4T	
Lests métal / béton 1T - 1.5T - 2T : Utilisation courante	173
• Lests métal / béton 1T - 1.5T - 2T Jumelés : Maintien de préfabrication	
• Lests métal / béton 1T - 1.5T - 2T Seuls : Maintien de préfabrication	
Lests métal / béton 1T - 1.5T - 2T : Transport	176
■ PAR STABILEVE 120 EC	
• Remarques communes à tous les coffrages + Recommandation R399	
Hypothèses de calcul	178
Manutention levage	179
Conditions d'utilisation «générales»	
Conditions d'utilisation «opérateurs»	
Descriptif technique / présentation	
Descriptif technique / conformités	
Descriptif technique / vue detaillée	184
Descriptif technique / nomenclature	
CONTAINER / 6 STABILEVES	
Cinématique de fermeture de banches	
Montage avec élinguettes 1,20m	188
COMPATIBILITÉ T10-2000/T10-2	
Recommandations de montage	190
RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS POUR LA MISE EN O	

CONTACTS



CONTACTS

CONTACTS FRANCE



LES SAVOIES HAUTES-ALPES

J.

CONTACTS

CONTACTS EXPORTS



PARIS ILE-DE-FRANCE

M. Matthieu CAYATTE

Port. +33 (0)6 79 94 95 91 7 CHEMIN DE RONDE 93160 NOISY LE GRAND Fax. +33 (0)1 43 05 11 95

Email: matthieucayatte@wanadoo.fr

Fax. +33 (0)4 78 20 03 92 Email: cofralp@orange.fr

MIDI-PYRENÉES AQUITAINE

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

PARC D'ACTIVITES LES MOLIERES

M. Lionel SAGORIN

EC MAT SUD

M. Florian BERNARD

AVENUE DE GRECE

13140 MIRAMAS

Port. +33 (0)6 77 76 50 58

Tél. +33 (0)4 42 56 81 20

Fax. +33 (0)4 42 78 68 05

Email: ecmat-sud@wanadoo.fr

Email: thierry.marlier82@orange.fr

Port. +33 (0)6 71 57 03 75 LE METGE 47310 LAPLUME

Fax. +33 (0)5 53 47 05 79 Email: hussor47@orange.fr

RHONE ALPES

COFRALP M. Patrick TISSOT

Port. +33 (0)6 89 10 77 62 Email: ptissot.ecmat@wanadoo.fr M. Cédric TISSOT

Port. +33 (0)6 33 66 29 10 Email: ctissot.ecmat@orange.fr RUE D'ESPAGNE

PARC D'ACTIVITES EUROPE 69780 MIONS

Tél. +33 (0)4 78 21 39 39

KOBAMAT - (SO.LO.MAT. EST)

M. Sélami KOSE Port. +33 (0)6 07 55 54 76 2 RUE DES ATELIERS 67210 OBERNAI

Tél. +33 (0)3 88 95 25 99 Fax. +33 (0)3 88 49 92 63 Email: selami.kose@9business.fr

M. Olivier WILLAEY

126 RUE GEORGES BRASSENS 62400 BETHUNE

OUEST

M. Hervé LECONTE

Port. +33 (0)6 76 11 15 32 10 RUE DES BLOSSIERS 35650 LE RHEU Fax. +33 (0)2 23 41 66 01

NORD

CEMARAT

73200 PALLUD

M. Jacky MARQUETTE

Port. +33 (0)6 08 92 73 48

Tél. +33 (0)4 79 32 34 86

Fax. +33 (0)4 79 31 28 34

Email: news@cemabat.fr

74 IMPASSE DE RENOVEL

Port. +33 (0)6 73 92 91 80

Fax. +33 (0)3 21 53 30 49 Email: owillaeyhussor@wanadoo.fr

Email: hleconte.hussor@wanadoo.fr

LOCATION

Pour la location nous disposons d'un réseau de partenaires. Contactez-nous afin que nous puissions vous orienter vers le loueur qui convient le mieux à votre besoin. S.A.V.

M. Thierry MARLIER Port. +33 (0)6 11 33 61 67 Fax. +33 (0)5 63 20 41 65

M. Bernard DEMANGEAT

Port. +33 (0)6 30 09 04 60 Port. +33 (0)6 07 66 58 03 Fax. +33 (0)3 89 47 21 31 Email: demangeat.bernard@orange.fr

SIÈGE SOCIAL

HUSSOR S.A.S

LA CROIX D'ORBEY - B.P. 8 Z.I. DE HACHIMETTE 68650 LAPOUTROIF

Direction Commerciale M. Mevlut SEN

Port. +33 (0)6 70 79 00 58 Email: msen@hussor.com

M. Philippe LUTAS

Fax. +33 (0)3 27 46 34 18 Email: lutas.hussor@wanadoo.fr

Tél. +33 (0)3 89 78 34 00 Fax. +33 (0)3 89 47 21 31

Email: contact@hussor.com Site: www.hussor.com

Direction Technique M. Arthur AHR

Port. +33 (0)6 08 25 99 65 Email: aahr@hussor.com

LA RÉUNION MAURICE MADAGASCAR MAYOTTE

C.E.S.R. Eurl

M. Hervé NERON BANCEL Port. +692 692 85 04 46 M. Gauthier MAILLOT

Port. +692 692 60 81 74 RUE GUSTAVE EIFFEL - B.P. 12 97419 LA POSSESSION Tél +262 262 22 04 20 Fax. +262 262 22 04 29

E-mail: cesr.jipe@wanadoo.fr

SUISSE ROMANDE **CONFORT LOISIRS**

Port. +33 (0)6 08 27 54 96

Tél. +33 (0)4 79 44 03 85

Fax. +33 (0)4 79 44 03 87

M. Thierry MARLIER

Port. +33 (0)6 11 33 61 67

Fax. +33 (0)5 63 20 41 65

Email: thierry.marlier82@orange.fr

Email: loisirs.confort@wanadoo.fr

LIEU DIT LES CREUX

M. Denis ALIXANT

73170 LUCEY

FRANCE

GUADELOUPE ST MARTIN ST BARTHELEMY

SIMAT GUADELOUPE

M. Jean-Paul PORCHERON M. Olivier CORIOLAN

Port. +690 690 38 09 09 RUE MOÏSE POLKA Z.I. DE JARRY

97122 BAIE MAHAULT Tél. +590 590 25 29 03 Fax. +590 590 26 65 89

Email: simat.commercial@wanadoo.fr

MARTINIQUE **GUYANE**

SOTRALOC

M. Philippe PREVOTEAU Port. +696 696 27 48 48 Z.I COCOTTE CANAL 97224 DUCOS Tél. +596 596 77 35 77

Fax. +596 596 77 35 68

Email: caraibes-coffrages@wanadoo.fr

SUISSE ALEMANIQUE

SOBATECH SA

M. Pierre DUBUIS Port. +41 79 664 05 42 BELLEVUE 5

2206 LES-GENEVEYS-SUR-COFFRANE

SUISSE

Tél. +41 32 857 26 01 Fax. +41 32 857 26 02 Email: info@sobatech.ch Site: www.sobatech.ch

SOBATECH SA FILIALE MITTELLAND M. Hermann BLASER Port. +41 79 356 60 20

LANDSHUSTRASSE 8 3315 BÄTTERKINDEN SCHWEIZ

AUSTRALIE

NOUVELLE CALÉDONIE

SARL CESP NOUMEA M. Yannick BRIFFA

6 RUE PALASETE SAKO PARC DE YAHOUHE NORMANDIE **B.P. 15 156 MAGENTA** 98804 NOUMEA CEDEX Tél. +687 46 43 63

Fax. +687 46 43 69 Email: cesp@cool.nc

TAHITI

AGENCE EN FRANCE

SARL CAIPE M. Jacky BODIN

Port. +33 (0)6 76 32 84 71 1 CHEMIN BEL AIR - B.P.14

11300 LIMOUX

Tél. +33 (0)4 68 20 41 40 Fax. +33 (0)4 68 20 51 65

Email: jacky.bodin@caipe.net

LOCATION

Pour la location nous disposons d'un réseau de partenaires. Contactez-nous afin que nous puissions vous orienter vers le loueur qui convient le mieux à votre besoin.

S.A.V.

M. Bernard DEMANGEAT

Port. +33 (0)6 07 66 58 03 Fax. +33 (0)3 89 47 21 31

Email: demangeat.bernard@orange.fr

M. Philippe LUTAS

Port. +33 (0)6 30 09 04 60 Fax. +33 (0)3 27 46 34 18

Email: lutas.hussor@wanadoo.fr

9

SIÈGE SOCIAL

HUSSOR S.A.S

LA CROIX D'ORBEY - B.P. 8 Z.I. DE HACHIMETTE 68650 LAPOUTROIF

Direction Commerciale M. Mevlut SEN

Port. +33 (0)6 70 79 00 58 Email: msen@hussor.com

Tél. +33 (0)3 89 78 34 00 Fax. +33 (0)3 89 47 21 31 Email: contact@hussor.com

> **Direction Technique** M. Arthur AHR

Port. +33 (0)6 08 25 99 65 Email: aahr@hussor.com

Site: www.hussor.com



11

COFFRAGES T10-2

DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

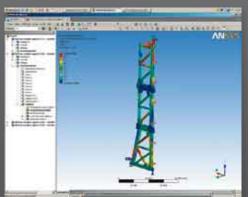


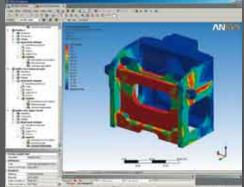
HUSSOR



Les équipes HUSSOR conçoivent des produits fiables et innovants.

L'application ANSYS, utilisée par nos techniciens est la garantie pour la conception et les calculs





EXIGENCES LÉGALES



EXIGENCES LÉGALES

EXIGENCES LÉGALES ET NORMATIVES POUR CALCULS, ESSAIS, QUALITÉ ET STABILITÉ AU VENT







1 - NORME NF P 93-350 / Juin 1995

Banches industrialisées pour ouvrages en béton

2 - DÉCRET 2004-924 / 01 Septembre 2004

Décret relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour les travaux temporaires en hauteur

3 - RECOMMANDATION R399 / 19 JUIN 2003

Prévention du risque de renversement des banches sous l'effet d'un vent maxi de 85 km/h

4A - EUROCODE 1 / 2007

Bases de calcul et actions de la neige et du vent sur les structures

4B - RÈGLES NV 65 ET N 84 / Mars 2004

Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions et annexes

5 - RÈGLES CM 66 ET ADDITIF 80 / Octobre 2002

Règles de calcul des constructions en acier

6 - EUROCODE 3 / Juin 1996

Calcul des structures en acier

7 - FFB / Novembre 2002

Manuel du Coffrage et de l'Etaiement

Conception et calcul

8 - NORME ISO 9001 / 2000

Système de management de la qualité

MISE EN **OEUVRE DES** COFFRAGES



PRÉPARATION DES ZONES DE MONTAGE / PRÉAMBULE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

PRÉPARATION «AVANT ARRIVÉE DU COFFRAGE»



PRÉAMBULE:

Tous les concepts HUSSOR sont conformes :

- Au cahier des charges de la Norme NF P93-350 de juin 1995,
- Au décret 2004-924 du 01 septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour les travaux temporaires en hauteur,
- A la recommandation R 399 de juin 2003 pour la stabilité au vent.

Le personnel utilisant le matériel doit être formé aux opérations à effectuer, et doit être informé du contenu du guide d'utilisation.

Le mélange d'accessoires de coffrages de différentes origines est proscrit.

Tout élément ne correspondant pas à la notice du fabricant est de la responsabilité de l'utilisateur

Les coffrages HUSSOR sont colisables et repliables. Ils sont équipés à la sortie d'usine de tous les dispositifs techniques et de sécurité nécessaires à leur exploitation :

- · Dispositifs de protection collective contre les chutes,
- · Moyens d'accès,
- · Moyens de circulation et de bétonnage,
- · Dispositifs de réglage,
- · Dispositifs d'assemblages latéraux et de superposition,
- Dispositifs de préhension.

Nota: Les dispositifs de stabilité au vent et aux chocs ne sont pas intégrés au coffrage. Ils sont à monter sur site.

PRÉPARATION PRÉALABLE DES ZONES DE MONTAGE

Sur un chantier, 3 zones sont nécessaires pour la mise en œuvre des coffrages :

- · Le déchargement
- · Le montage
- · Le stockage des éléments montés

Ces zones sont de préférence sous l'aire d'évolution de la grue. Elles peuvent être situées au même endroit mais l'utilisation simultanée est à proscrire. Cependant, si c'était le cas, des consignes de sécurité particulières sont à appliquer.

DÉCHARGEMENT

· Le colisage des éléments,

Cette zone doit être solidifiée en fonction des efforts dus au poinçonnement des camions. Dans le cas d'utilisation exceptionnelle d'engins roulants à fourche, des circulations stabilisées et sécurisées au cheminement du personnel sont préparées. Si cette zone est située sur le domaine public, elle doit être intégrée au chantier par autorisation administrative en stipulant les conditions (clôtures ...). Si nécessaire, il faut prévoir un éclairage.

Si, pour la livraison sur chantier, des conditions particulières s'avèrent nécessaires à l'organisation, il convient de définir, entre le fournisseur (fabricant, loueur ou service matériel) et le transporteur :

- · L'ordre d'arrivée des différents éléments,
- Les particularités du véhicule (longueur, tonnage limite),
- Les dates et créneaux horaires éventuels de livraison.

Au déchargement sur chantier, les opérateurs affectés à ces manœuvres ont reçu la qualification adéquate (Formation coffreur niveau 2).

MONTAGE

Pour assurer une préparation et le montage des éléments constituant les coffrages dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'avoir :

- Une surface plane suffisante, propre et stabilisée, dont les dimensions sont fonction du plus grand élément à assembler.
- Un moyen de levage disponible (grue),
- Des cheminements pour le personnel autour des éléments à assembler. La zone de circulation doit avoir au minimum 80 cm de large.
- Des calages disposés en fonction des dimensions des coffrages à assembler,
- · Les documents nécessaires : notices, fiches techniques et directives des études,
- En cas de montage de STABILEVE 120 EC, prévoir des lests ou des dispositifs permettant la stabilité en phase intermédiaire.

Dans l'impossibilité d'établir une zone spécifique au montage, des dispositions doivent être prises pour une livraison de matériel prêt à l'utilisation.

En aucun cas, le camion de livraison ne doit être utilisé à cet effet.

Une partie de la zone est réservée au stockage provisoire du matériel à monter. S'assurer que le sol peut supporter le poids des colis déchargés (poinçonnement !).

STOCKAGE DES ÉLÉMENTS MONTÉS

Cette zone est distincte de celle du montage. Elle répond aux caractéristiques suivantes :

- Plane, suffisante, propre et stabilisée,
- · Compatible aux efforts engendrés par les coffrages stockés,
- La disposition des coffrages permet des cheminements pour le personnel, dont la largeur est au minimum 80 cm,
- Elles sont dégagées par le personnel avant et pendant les manœuvres de manutention.
- Seuls les opérateurs, ayant reçu les consignes particulières, sont habilités à guider ces manœuvres.
- Des dispositifs d'ancrage pour stabilisation des coffrages, (lest, chevilles, ...) sont disposés en fonction de l'emplacement choisi pour le stockage des matériels.
- En fonction de la notice du fabricant, la solidité des ancrages et des supports est calculée en conséquence.
- La consultation des services météorologiques permet aux utilisateurs de prévoir et d'adapter ces dispositifs aux conditions météo du site.
- En tout état de cause, avant que le vent n'atteigne 85 km/h, les zones de stockage doivent être évacuées par le personnel.



CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

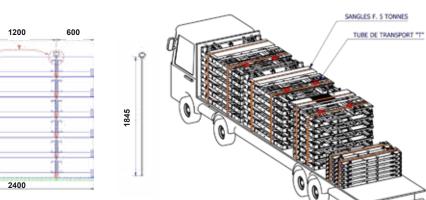
STOCKAGE / MANUTENTION A PLAT





■ CHARGEMENT :

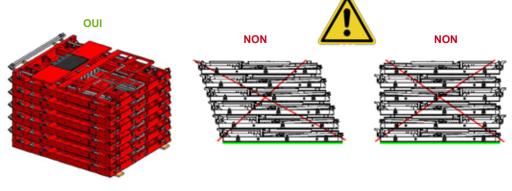
 Maxi 4 lits de 6 banches de 240x280 soit environ 24 tonnes pour 162 m²





■ DÉCHARGEMENT :

- Défaire les sangles F.5Tonnes
- Retirer les tubes de transport «T»
- Accrocher l'élingue-chaîne KUPLEX à 4 brins égaux lg.6,00m équipés de crochets de sécurité automatiques KHX/CMU 12 Tonnes aux 4 points de préhension prévus à cet effet
- Décharger par colis maxi de 3 banches de 240x280 soit environ 3 tonnes



MANUTENTION À PLAT :

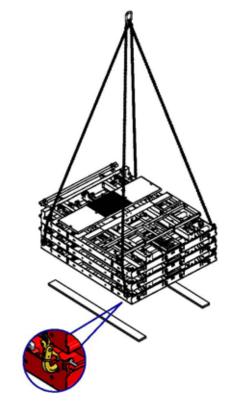
Afin de ne pas déformer les coffrages, il est impératif d'utiliser une élingue-chaîne KUPLEX à 4 brins égaux Ig.6,00m équipés de crochets de sécurité automatiques KHX, CMU 12 Tonnes



Point de préhension marqué en jaune



Poser la banche sur des calages adaptés



17



DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR



■ DÉVERROUILLAGE DES ACCESSOIRES















GARDE-CORPS DÉVERROUILLÉ

GARDE-CORPS VERROUILLÉ

VERROUILLÉ DÉVERROUILLÉ



DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR



■ RELEVAGE DE LA PLATEFORME







■ VERROUILLAGE DU BRACON DE LA PLATEFORME AVEC BROCHE IMPERDABLE ET CLIPS





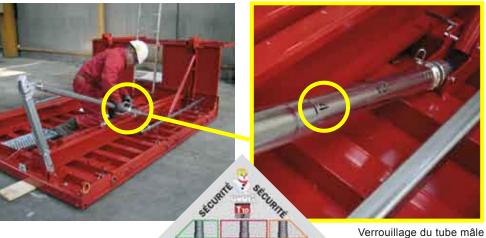
MISE EN PLACE DE LA BROCHE



■ DÉPLOIEMENT DES ÉTAIS-PIEDS DE BANCHE ET BRACONS AUTO-VERROUILLÉS







errouillage du tube mâle dans le tube femelle par broche imperdable



DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR



■ DÉPLOIEMENT DE L'ÉCHELLE





■ DÉPLIAGE DES GARDES-CORPS D'ABOUT





■ VERROUILLAGE DU MARCHEPIED SUR LE PREMIER BARREAU DE L'ÉCHELLE





MARCHEPIED EN POSITION «TRAVAIL»



MARCHEPIED OPTIMISÉ POUR TRANSPORT







DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR

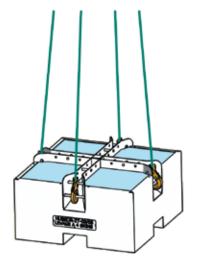


■ FIXATION DES ÉTAIS DE STABILITÉ AU VENT





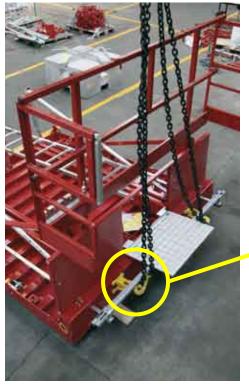
■ MISE EN PLACE D'UN LEST



■ ACCROCHAGE DES ÉLINGUES-CHAÎNES SUR «TÊTES DE POTEAUX» POUR LEVER LA BANCHE















DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR



■ MANUTENTION DE LA BANCHE VERTICALE



ATTENTION À LA POSITION DU BRACON !
Le plateau de la banche doit appuyer en premier au sol

■ STABILISATION PAR ÉTAIS SUR LEST OU ANCRAGE MIXTE SPITÉ AU SOL





■ MISE EN PLACE DE LA PROTECTION FRONTALE







La protection frontale doit être impérativement mise en place sur tous les types de banches, AVANT TOUT ACCÈS DES OPÉRATEURS à la plateforme de bétonnage, et ce pour éviter toutes chutes côté face coffrante



DÉPLOIEMENT D'UNE BANCHE SIMPLE HAUTEUR





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE DE LA STABILITÉ AU VENT PAR STABILEVE 120 EC



■ ACCÈS À LA PLATEFORME POUR DÉCROCHAGE DES ÉLINGUES-CHAÎNES







■ POSITIONNEMENT ET FIXATION DU STABILEVE 120 EC SUR LA BANCHE :

Enlever les deux bouchons métalliques au droit de l'anneau central d'accrochage du STABILEVE 120 EC





Mettre l'anneau central d'accrochage en position haute et verrouiller celui-ci avec la broche imperdable.







MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES STABILEVE 120 EC

MONTAGE SUR BANCHE 1.20M ET 2.40M

T₁₀

MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE DE LA STABILITÉ AU VENT PAR STABILEVE 120 EC













Phase 1

Poser la première banche et stabiliser celle-ci provisoirement par lests et étais.

Phase 2

Mise en place de la protection frontale en position haute. Cette protection doit être impérativement mise en place avant tout accès des opérateurs à la plateforme de bétonnage, et ce pour éviter toutes chutes côté face coffrante.

Phase 3

Positionner la deuxième banche en face de la première, à environ 15cm et stabiliser celle-ci provisoirement par lests et étais.

Phase 4

Elinguer le STABILEVE 120 EC (poids unitaire : 202kg), stocké dans un container adapté, en utilisant 2 brins d'une élingue-chaîne KUPLEX à 4 brins égaux longueur 6,00 m, équipés de crochets de sécurité automatiques KHX/CMU 12 tonnes.

Phase 5

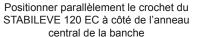
Accrocher 2 crochets des élingues aux 2 anneaux de manutention spécialement prévus sur le STABILEVE 120 EC pour l'opération de montage.

Remarque:

Ces 2 anneaux ne doivent en aucun cas être utilisés pour la manutention des colis de coffrages.

Phase 6

Les bras des STABILEVE 120 EC peints en rouge doivent toujours être du même côté. Ils sont à présenter sur le coffrage qui viendra se positionner en premier sur le trait d'alignement (trait bleu) du voile à réaliser.





Serrage à la clé de 36



Tourner le crochet de 90° et l'engager dans l'anneau de la banche



Les banches face à face sont stables, on peut, maintenant démonter les étais de stabilité «provisoires».



31



T10

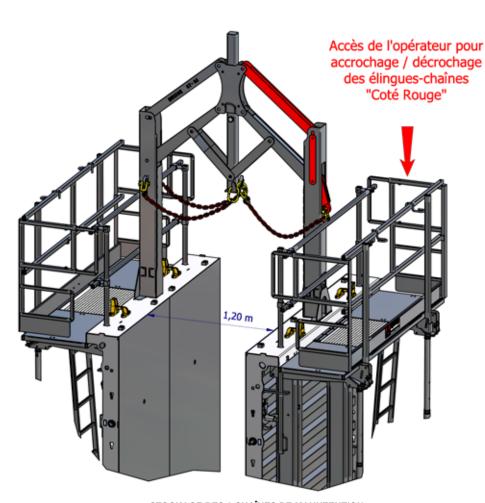
O HUSSO

MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE D'UNE REHAUSSE



STABILEVE 120 EC MANUTENTION AVEC ÉLINGUES-CHAÎNES LG.1,20M



STOCKAGE DES 3 CHAÎNES DE MANUTENTION DE BANCHES LG. 240 OU 120 «FACE À FACE» ET ISOLÉES SUR STABILEVE 120 EC

NOTA:

les 3 élingues-chaînes 1 brin Lg.1,20m CMU 3100 kg 925095A permettent l'accrochage à la grue à partir d'une seule plateforme avec une élingue-chaîne KUPLEX à 4 brins égaux lg.6,00m, équipés de crochets de sécurité automatiques KHX/CMU 12 Tonnes

■ ELINGAGE D'UNE REHAUSSE SEULE





REMARQUE:

Le montage et le démontage d'une rehausse peuvent se faire «à plat» ou avec les banches verticales.

Ces anneaux ne sont prévus que pour le montage des rehausses sur les banches. Il ne faut en aucun cas lever un colis de coffrages par ces anneaux.

■ ENLEVER LES BOUCHONS «ROUGES» AU NIVEAU DES VIS ET ÉCROUS DE SUPERPOSITION





MONTAGE D'UNE REHAUSSE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE D'UNE REHAUSSE



■ GLISSER LA REHAUSSE CONTRE LA BANCHE ET EMBOÎTER LA PLAQUE D'ALIGNEMENT SUR LE TÉTON DE CENTRAGE





■ RÉGLER L'ALIGNEMENT DES RIVES



■ PRÉ-SERRER LES ÉCROUS DE SUPERPOSITION



■ RÉGLAGE DE LA VERTICALITÉ À L'AIDE DU VÉRIN ARRIÈRE



■ SERRAGE DÉFINITIF





MONTAGE D'UNE MINIBANCHE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE D'UNE MINIBANCHE



■ ENLEVER LES BOUCHONS «ROUGES» AU NIVEAU DES VIS ET ÉCROUS DE SUPERPOSITION









- Préparer la banche et positionner la minibanche
- La banche est prête pour recevoir une minibanche
- Amener la minibanche contre la banche

■ METTRE EN PLACE LE GARDE-CORPS ARRIÈRE









MONTAGE D'UNE MINIBANCHE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE D'UNE MINIBANCHE



■ RELEVER LA PLATEFORME







■ VERROUILLER LES BRACONS DE LA PLATEFORME AVEC BROCHES IMPERDABLES ET CLIPS



■ BROCHE VERROUILLÉE



ASSEMBLAGE EN SUPERPOSITION

■ PRÉ-SERRAGE DES VIS ET ÉCROUS DE SUPERPOSITION





■ RÉGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES RIVES







MONTAGE D'UNE MINIBANCHE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE D'UNE MINIBANCHE



■ SERRAGE DÉFINITIF DES VIS ET ÉCROUS DE SUPERPOSITION

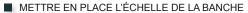


■ MONTAGE DES ÉTAIS DE LA MINIBANCHE AVEC LEURS BRACONS AUTO-VERROUILLÉS



■ MONTAGE DE L'ÉCHELLE DE LA MINIBANCHE ET VERROUILLAGE DU MARCHEPIED







■ VERROUILLER L'ÉCHELLE SUR LE GARDE-CORPS ARRIÈRE DE LA MINIBANCHE



■ DÉPLIER LES GARDES-CORPS D'ABOUT





MONTAGE D'UNE MINIBANCHE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE D'UNE MINIBANCHE



■ MISE EN PLACE DES ÉTAIS-PIEDS DE BANCHE Les vérins haut et bas de l'étai doivent être dévissés de la même longueur







■ RELEVAGE







■ MONTAGE DE L'ÉTAI SUR LA PLATEFORME DE LA BANCHE



■ MONTAGE DE L'ÉTAI SUR LA PLATEFORME DE LA MINIBANCHE





■ STABILISATION ET MISE EN APPUI DES ÉTAIS-PIEDS DE BANCHE





Mettre les protections frontales en place avant désélingage



MONTAGE D'UNE MINIBANCHE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE D'UNE SOUSHAUSSE



■ MISE EN PLACE DE LA PROTECTION FRONTALE AVANT ACCES DE L'OPERATEUR SUR LA PLATEFORME





Accès à la plateforme pour décrochage des élingues

■ RÉGLAGE FINAL DE LA VERTICALITÉ





REMARQUE : utiliser une règle en alu suffisamment longue équipée de cales d'alignement Réf:950095 A

■ MANUTENTION DE LA SOUSHAUSSE







■ PRÉ-SERRER LES ÉCROUS DE SUPERPOSITION





■ RÉGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES RIVES





■ SERRAGE DÉFINITIF





MONTAGE D'UNE SOUSHAUSSE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE D'UNE SOUSHAUSSE



■ DÉPLOIEMENT DU GARDE-CORPS ARRIÈRE DE LA BANCHE ET VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DE CELUI-CI



■ MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME ET VERROUILLAGE DES BRACONS AVEC BROCHES IMPERDABLES ET CLIPS



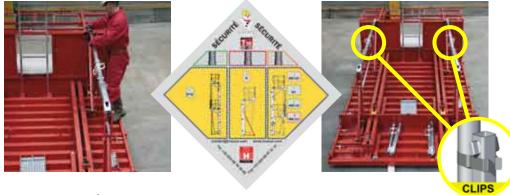


■ MONTAGE DES CONSOLES DE SOUSHAUSSES ET VERROUILLAGE DES BRACONS AVEC BROCHES IMPERDABLES ET CLIPS





■ MISE EN PLACE DES ÉTAIS-PIEDS DE BANCHE



■ MONTAGE DES ÉTAIS DE SOUSHAUSSE ET AUTO-VERROUILLAGE DES BRACONS





■ MISE EN PLACE DE L'ÉCHELLE D'ACCÈS, DE L'ÉCHELLE COMPLÉMENTAIRE ET VERROUILLAGE DU MARCHEPIED SUR LE PREMIER BARREAU DE L'ÉCHELLE





NOTA: Le bras de verrouillage de l'échelle complémentaire doit être opposé au côté où montent les opérateurs.



MONTAGE DE DEUX BANCHES SUPERPOSÉES





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE DE DEUX BANCHES SUPERPOSÉES



■ MANUTENTION DES BANCHES / POSE DE LA BANCHE SUPÉRIEURE



■ ENLEVER LES BOUCHONS «ROUGES» AU NIVEAU DES VIS ET ÉCROUS DE SUPERPOSITION





POSITIONNER LA BANCHE INFÉRIEURE CONTRE LA BANCHE SUPÉRIEURE



■ BANCHE SUPÉRIEURE Déployer le garde-corps arrière, la plateforme, verrouiller les bracons avec broches imperdables et clips et positionner l'échelle



■ ASSEMBLAGE EN SUPERPOSITION



■ RÉGLAGE DE L'ALIGNEMENT DES RIVES





■ SERRAGE DES ÉCROUS DE SUPERPOSITIONS





MONTAGE DE DEUX BANCHES SUPERPOSÉES





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE DE DEUX BANCHES SUPERPOSÉES



■ BANCHE INFÉRIEURE

Déploiement du garde-corps arrière, de la plateforme et verrouillage des bracons avec broches imperdables et clips









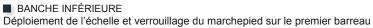




■ MISE EN PLACE ET VERROUILLAGE DES BROCHES IMPERDABLES AVEC CLIPS











■ DÉPLOIEMENT DES ÉTAIS-PIEDS DE BANCHE ET DES GARDE-CORPS D'ABOUTS DE LA BANCHE INFÉRIEURE









MONTAGE DE DEUX BANCHES SUPERPOSÉES





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE DE DEUX BANCHES SUPERPOSÉES



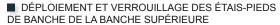
■ DÉPLOIEMENT DE L'ÉCHELLE DE LA BANCHE SUPÉRIEURE ET VERROUILLAGE SUR LE GARDE-CORPS ARRIÈRE DE LA BANCHE INFÉRIEURE

















Le colis est prêt à être relevé. Le relevage et les réglages se font de la même façon qu'une minibanche.









53

SUPERPOSITION «DEBOUT»

Pour des coffrages de plus de trois banches superposées, on relève trois banches dans un premier temps, puis on monte le complément de banches «à la verticale».



MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES MONTAGE DE LA STABILITÉ PAR ÉTAIS, LESTS

OU ANCRAGES AU SOL

T₁₀

COFFRAGE



MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MONTAGE DE LA STABILITÉ PAR ÉTAIS, LESTS OU ANCRAGES AU SOL



■ FIXATION DES ÉTAIS DE STABILITÉ AU VENT SUR LES COFFRAGES ET SUR LES LESTS OU ANCRAGES AU SOL





















MISE EN PLACE ET UTILISATION





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MISE EN PLACE ET UTILISATION



■ PRÉPARER UNE TALONNETTE SI NÉCESSAIRE





■ POSITIONNER LA BANCHE CONTRE LES CALES DE POSITIONNEMENT OU TALONNETTE À L'ENDROIT DU VOILE À RÉALISER







■ POSITIONNER D'UNE MANIÈRE PRÉCISE LA FACE COFFRANTE SUR LE TRAIT BLEU, ET CE, À LA BARRE À MINE









■ RÉGLAGE DE L'APLOMB









MISE EN PLACE ET UTILISATION





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MISE EN PLACE ET UTILISATION

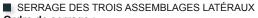


■ POSE D'UNE DEUXIÈME BANCHE ET STABILISATION DE CELLE-CI



■ REPÉRAGE PAR RAPPORT AUX TAQUETS D'ALIGNEMENTS, APRÈS AVOIR PRÉ-RÉGLÉ LE NIVEAU ET L'APLOMB DES BANCHES





Ordre de serrage :

- 1. ASSEMBLAGE DU BAS
- 2. ASSEMBLAGE DU HAUT
- 3. ASSEMBLAGE DE MILIEU



1. ASSEMBLAGE DU BAS



2. ASSEMBLAGE DU HAUT



3. ASSEMBLAGE DE MILIEU





MISE EN PLACE ET UTILISATION





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MISE EN PLACE ET UTILISATION



■ MISE EN PLACE DES RÉSERVATIONS (MANNEQUINS DE PORTES, DE FENÊTRES ETC.), DES ABOUTS DE VOILE ET DU FERRAILLAGE

















■ MISE EN PLACE DES TIGES TRAVERSANTES D23 ET CÔNES ÉCARTEURS





61



MISE EN PLACE ET UTILISATION





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MISE EN PLACE ET UTILISATION



■ CONTRÔLE ET RÉGLAGE FINAL DE L'APLOMB DES BANCHES





CLÉ À CLIQUET





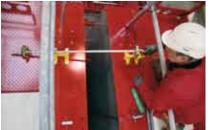
CLÉ À FRICTION



■ MISE EN PLACE DES TIGES TRAVERSANTES D23 L'écrou «universel» fait office d'écrou fixe d'un côté (ancrage de l'écrou dans le poteau) et mobile du côté du serrage









■ SERRAGE DES ÉCROUS









MISE EN PLACE ET UTILISATION





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

MISE EN PLACE ET UTILISATION



■ MISE EN PLACE DES RÉGLETTES D'ABOUT DE VOILE «CLIPSÉES»









La plaque de la tige filetée de la réglette doit être en appuis contre l'about de voile

■ COFFRAGE HAUTEUR 2,80M:

Exemple des positions des réglettes «clipsées» sur des banches de hauteur 2,80m



■ MISE EN PLACE DES RÉGLETTES D'ABOUT DE VOILE «VISSÉES»





ATTENTION

La mise en place des réglettes d'about d'une longueur supérieure à 530 mm et d'un poids supérieur à 12kg doit impérativement se faire à 2 opérateurs



MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES MISE EN PLACE ET UTILISATION

T10



MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

RÉGLETTES D'ABOUT DE VOILE



■ CONTRÔLE DE L'APLOMB AU «FIL À PLOMB» OU AU LASER



Desserrer les étais d'un côté avant de serrer l'autre pour éviter le soulèvement des coffrages et le flambement des étais-pieds de banche.

■ LES COFFRAGES SONT PRÊTS POUR LE BÉTONNAGE





CLIPSEE



5,49 Kg REGLETTE LG 470 / 1 TIGE VOILE 140 A 250



VISSEE



7,2 Kg REGLETTE LG 620 / 1 TIGE VOILE 150 A 400



VISSEE



22,2 Kg REGLETTE LG 820 / 2 TIGES VOILE 250 A 600



MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES RÉGLETTES D'ABOUT DE VOILE

T10



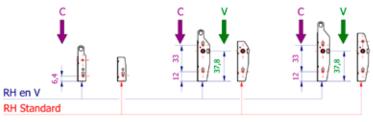
MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

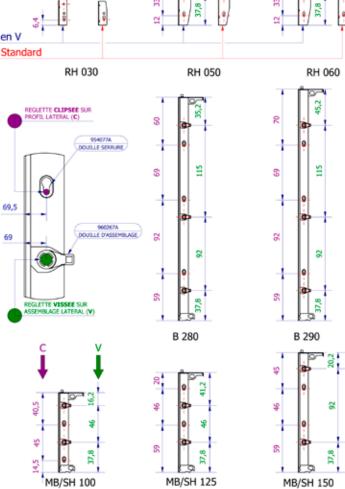
T10

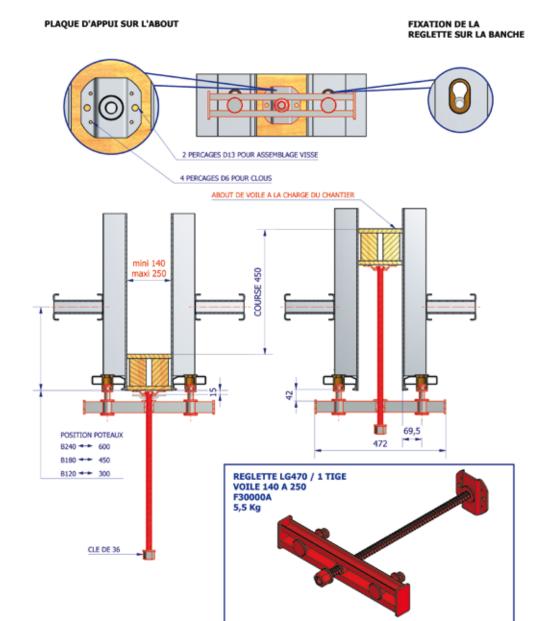
69

ABOUT DE VOILE EP. 140 A 250 RÉGLETTE «CLIPSÉE» LG.470 / 1TIGE











MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES ABOUT DE VOILE EP. 150 A 400

RÉGLETTE «VISSÉE» LG.620 / 1TIGE

T10

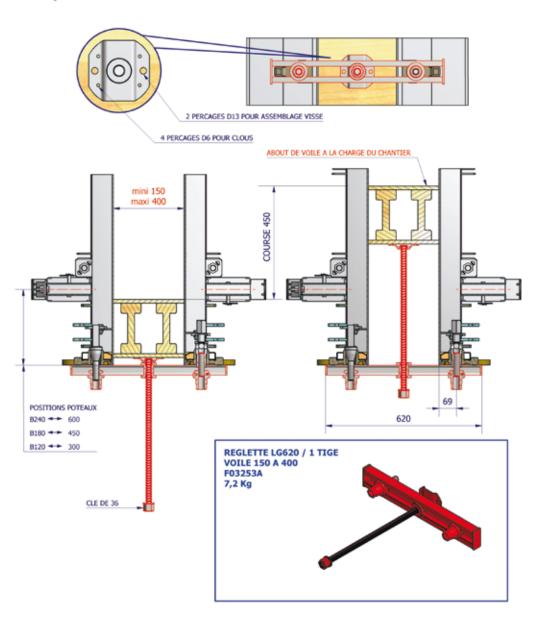


MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

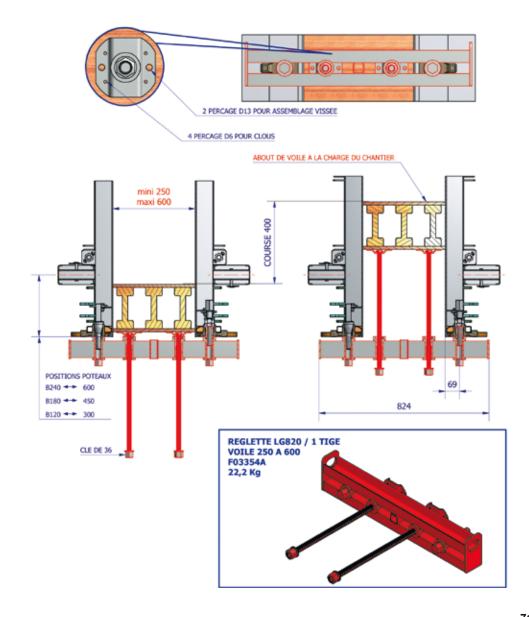
T10

ABOUT DE VOILE EP.250 À 600 RÉGLETTE «VISSÉE» LG.820 / 2 TIGES

PLAQUE D'APPUI SUR L'ABOUT



PLAQUE D'APPUI SUR L'ABOUT





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES ABOUT DE VOILE MÉTALLIQUE EP.150 À 400

RÉGLETTE «VISSÉE» LG.620 / 1 TIGE

T10

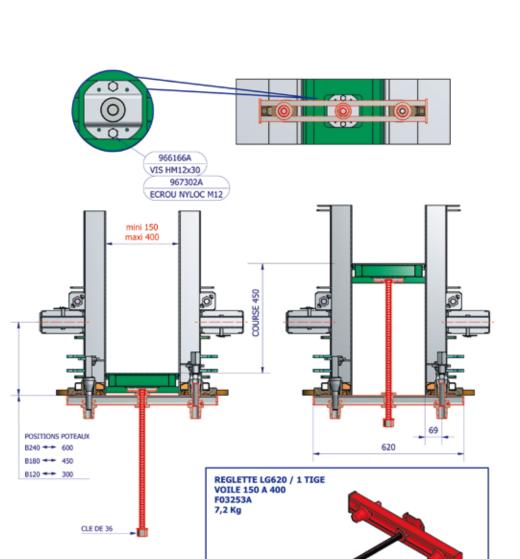


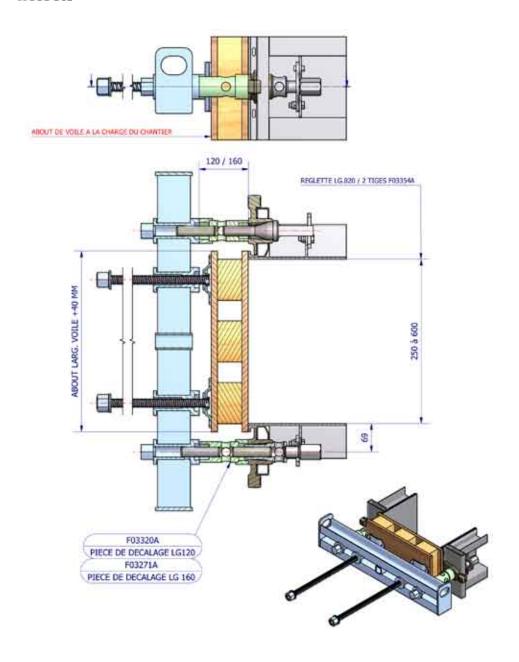
MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

T10

73

ABOUT DE VOILE EP.250 À 600 PIÈCE DE DÉCALAGE LG.120/160







BÉTONNAGE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

VIBRATION INTERNE



75

■ À LA BENNE





■ À LA POMPE



■ APRÈS BÉTONNAGE CONTRÔLE DE L'APLOMB DÉFINITIF ET AJUSTEMENT DU RÉGLAGE SI NÉCESSAIRE





Desserrer les étais d'un côté avant de serrer l'autre pour éviter le soulèvement des coffrages et le flambement des étais-pieds de banche.

■ VIBRATION DU BÉTON À L'AIGUILLE







MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES VIBRATION INTERNE

T10

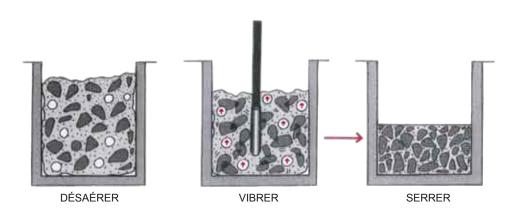


MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

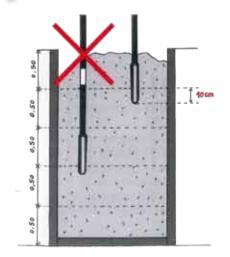
VIBRATION INTERNE



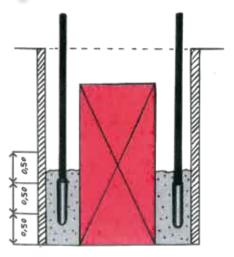
■ VIBRATION DU BÉTON



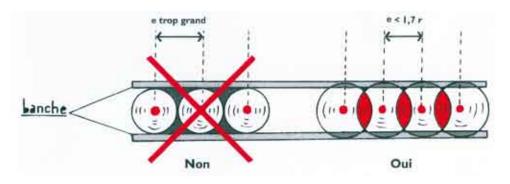
■ VIBRATION PAR COUCHE DE 50 À 60 CM



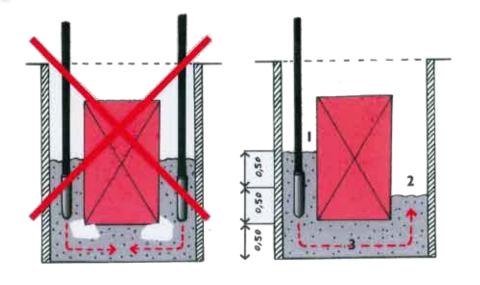
■ VIBRATION AUTOUR D'UNE PORTE



■ DÉPLACEMENT DU VIBRATEUR



■ VIBRATION AUTOUR D'UNE FENÊTRE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES VIBRATION EXTERNE POUR «GRANDES HAUTEURS»

MONTAGE DU VIBRATEUR

T10



MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

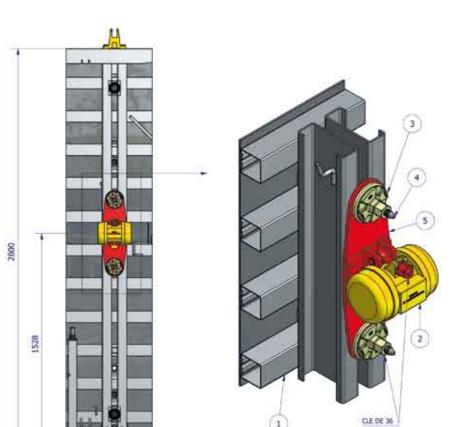
DÉCOFFRAGE

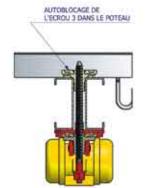


■ DÉCOFFRAGE DES RÉSERVATIONS ET DES CÔNES ÉCARTEURS









			LISTE DES PIECES	
REP	QTE	REF	DESIGNATION	POIDS
5	1	F30021B	PLAQUE SUPPORT VIBRATEUR+ECROU	12,94 kg
4	2	934114A	TIGE SAS 900 FA D23 PAS10 LG.350	0,92 kg
3	4	934118A	ECROU H12/T10-2 D23/120 H72 ENSEMBLE	1,84 kg
2	1	VIBRATEUR	VIBRATEUR WACKER AR 42/9/042-0007718	18,9 kg
1	1		BANCHE LG. 120 OU 240	



DÉCOFFRAGE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

DÉCOFFRAGE



■ DÉMONTAGE DES RÉGLETTES D'ABOUT







CLÉ À CLIQUET



CLÉ À FRICTION



CLÉ À FRAPPER









■ DÉSACCOUPLER LES BANCHES





■ EN DESSERRANT LES ÉTAIS-PIEDS DE BANCHE LES COFFRAGES S'ÉCARTENT ET SE DÉCOLLENT AUTOMATIQUEMENT DU VOILE.





STOCKAGE DES RÉGLETTES

■ DESSERRER LES ÉCROUS DES TIGES TRAVERSANTES, SI NÉCESSAIRE AVEC

UNE CLÉ «À FRAPPER»



DÉCOFFRAGE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

NETTOYAGE APRÈS DÉCOFFRAGE



■ ELINGUAGE DES COFFRAGES POUR LES DÉPLACER SUR LA ZONE DE NETTOYAGE















■ NETTOYAGE FACES COFFRANTES ET RIVES DES BANCHES





■ NETTOYAGE DE LA PLATEFORME DE BÉTONNAGE ET DU PROFIL SUPÉRIEUR DES BANCHES



BON



■ NETTOYAGE ET APPLICATION D'UN AGENT DE DÉMOULAGE











DÉMONTAGE ET STOCKAGE





MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

DÉMONTAGE ET STOCKAGE



■ DÉMONTAGE DES STABILEVE 120 EC APRÈS AVOIR STABILISÉ LES COFFRAGES PAR DES ÉTAIS ET LESTS







■ POSER LES BANCHES SUR DES CALAGES ADAPTÉS



■ COLISAGE DES ÉTAIS-PIEDS DE BANCHE ET DE L'ÉCHELLE







■ COLISAGE DE LA PLATEFORME







HUSSOR

MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES

DÉMONTAGE ET STOCKAGE







■ REPLIEMENT DES GARDE-CORPS D'ABOUT ET DU GARDE-CORPS ARRIÈRE

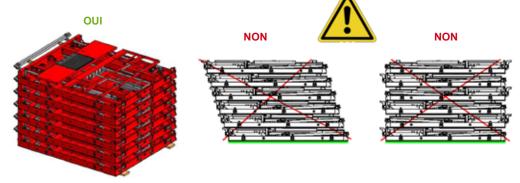




■ VERROUILLAGE DES ACCESSOIRES







RAPPEL: Les coffrages HUSSOR avec faces coffrantes en tôles «T'CAR» ne s'oxydent pas, vous pouvez vous passer de l'application d'un produit anti-corrosion (huile de stockage).

Les faces coffrantes des coffrages HUSSOR équipés de tôles «classique» s'oxydent si elles ne sont pas protégées. Il est donc important de vérifier que tout coffrage stocké, quelle que soit la durée, soit protégé de l'oxydation par une huile adaptée.

PRÉSENTATION COFFRAGES



T10

HUSSOR

PRÉSENTATION COFFRAGE BANCHE ISOLÉE

STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS ET LEST

T₁₀

BANCHEDESCRIPTIF GÉNÉRAL

Tous les concepts HUSSOR sont conformes au cahier des charges de la Norme NF P93-350 de juin 1995 et au décret 2004-924 du 01 septembre 2004.

Les coffrages T10-2 sont totalement compatibles avec la gamme de coffrages T10-2000

Pression admissible: 10 T/m² avec tiges SAS 900 FA D23

• Face coffrante : Tôle noire ép. 5mm / Option : tôle anti-corrosion T'CAR

En option : tôle noire ép. 4 mm

Hauteurs standard : 2,80 m / 2,90 m

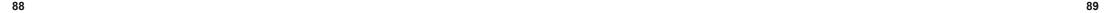
Longueurs standard: 0,30 m, 0,60 m, 0,90 m, 1,20 m, 1,80 m, 2,40 m

Poids moyens : 2,40x2,80m : 140 Kg/m²

1,20x2,80m: 180 Kg/m²

- 3 assemblages latéraux sur la hauteur des banches
 - · Vis et écrous auto-nettoyants au D24 pas de 5 mm
- Superposition rapide :
 - 2 assemblages par banche pour toutes les longueurs
 - 1 téton d'alignement central sur les banches lg. 2,40m
 - Pré-alignement vertical permettant de libérer rapidement la grue
 - En option : vis et écrous de superposition intégrés
- Prises de barre à mine aux goussets d'extrémités en pied des panneaux permettant de riper les banches sur tous les axes horizontaux
- Etai pied de banche « double-effet » télescopique / En option : étai « tirant-poussant »
- Bracon d'étai fixe / en option : bracon télescopique
- Protection frontale « télescopique et colisable » solidaire de tous les types de panneaux sauf 0,30 m
- Accès par échelle parallèle, marchepied et trappe composite 'SMC' sur les banches lg.1,20m, 1,80m, 2,40m et angle intérieur à 90° / 120x120
- Goussets pour marchepieds latéraux à gauche et à droite des panneaux lg. 0,60m à 2,40m
 - En option : marchepieds latéraux type 120
- Toutes les pièces mobiles sont zinguées ou galvanisées
- Supports-tiges sur les plateaux
 - En option : boîte à accessoires sur les banches lg. 1,20m et 2,40m
- Supports-tiges sur les panneaux garde-corps
- Tige SAS 900 FA D23 PAS 10 LG.1250, conforme à la Norme NF P 93-350
 - 1 tige à 0,60 m du bas des banches et 1 tige à 0,10 m au-dessus des banches,
 d'où 1 seule tige dans le béton
 - 1 tige à 2,02 m du bas des banches en cas de superposition
- Ecrou H12/T10-2 D23/120 h72. Un seul type d'écrou pour toutes les utilisations
- Bride-écrou coulissante D23 solidaire des panneaux / en option
- Plateaux peints aux couleurs des entreprises et accessoires rouges RAL 3000 / Option : galvanisés
- Clé « universelle » de 36 sur plat 2 types : à cliquet, à friction
 - Toutes les manœuvres de mise en œuvre et de réglage sont effectuées avec cet outil
- · Aucun boulon pour le montage des banches, tous les accessoires repliables sont auto-verrouillés ou brochés
- Levage maxi par dispositif de préhension : 18 m² de coffrages
- Capacité de levage maxi par tête de poteau : 3 T
- Marquage et traçabilité de toutes les banches : Mois + année de production
 - En option : par puce électronique « TAG »

Déployée Colisée Teton d'alignement sur garde-corp Vis de superposition Ancrage étai sur plateforme iges et ecrous sur plateau Stabilité au ven Vis L'assemblage kassemblage Butee Ecrou de netal-beton rehausse





T10

HUSSOR

PRÉSENTATION COFFRAGE

T10

MINIBANCHES + BANCHES + REHAUSSES STABILITÉ AU VENT «FACE À FACE» PAR STABILEVE 120 EC

MINIBANCHE DESCRIPTIF GÉNÉRAL

Tous les concepts HUSSOR sont conformes au cahier des charges de la Norme NF P93-350 de juin 1995 et au décret 2004-924 du 01 septembre 2004

Les coffrages T10-2 sont totalement compatibles avec la gamme de coffrages T10-2000

Pression admissible: 10 T/m² avec tiges SAS 900 FA D23

• Face coffrante : Tôle noire ép. 5 mm / Option : tôle anti-corrosion T'CAR

En option : tôle noire ép. 4 mm

Hauteurs standard : 1,00 m / 1,25 m / 1,50 m

Longueurs standard: 0,30 m, 0,60 m, 0,90 m, 1,20 m, 1,80 m, 2,40 m

■ Poids moyens : 2,40x1,00m: 210 kg/m² 2,40x1,50m: 170 kg/m²

1,20x1,00m: 288 kg/m² 1,20x1,50m: 218 kg/m²

• 2 assemblages latéraux sur la hauteur des minibanches

· Vis et écrous auto-nettoyants au D24 pas de 5 mm

Superposition rapide :

• 2 assemblages par minibanche pour toutes les longueurs

• 1 téton d'alignement central sur les minibanches lg. 2,40m

• En option : vis et écrous de superposition intégrés

 Prises de barre à mine aux goussets d'extrémités en pied des panneaux permettant de riper les minibanches sur tous les axes horizontaux

Etai pied de minibanche « double-effet »

Bracon d'étai fixe / en option : bracon télescopique

Toutes les pièces mobiles sont zinguées ou galvanisées

Supports-tiges sur les plateaux

Supports-tiges sur les panneaux garde-corps

Tige SAS 900 FA D23 PAS 10 LG.1250, conforme à la Norme NF P 93-350

• 1 tige à 0,40 m du bas des minibanches h.1,00 m

• 1 tige à 0,40 m du bas et 1 tige à 0,20 m du haut des minibanches h.1,25 m et h.1,50 m

Ecrou H12/T10-2 D23/120 h72. Un seul type d'écrou pour toutes les utilisations

Bride-écrou coulissante D23 solidaire des panneaux / en option

Plateaux peints aux couleurs des entreprises et accessoires rouges RAL 3000 / Option : galvanisés

• Clé « universelle » de 36 sur plat - 2 types : à cliquet, à friction

Toutes les manœuvres de mise en œuvre et de réglage sont effectuées avec cet outil

Aucun boulon pour le montage des minibanches, tous les accessoires repliables sont auto-verrouillés ou brochés

Levage maxi par dispositif de préhension : 18 m² de coffrages

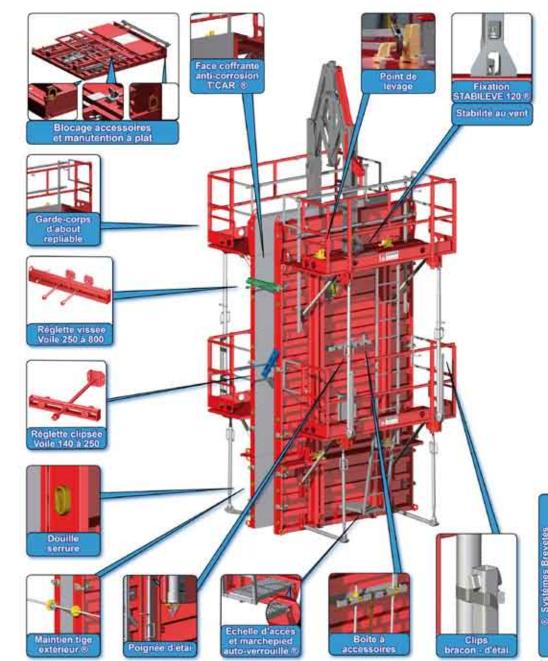
Capacité de levage maxi par tête de poteau : 3 T

• Marquage et traçabilité de toutes les minibanches : Mois + année de production

• En option : par puce électronique « TAG »

MINIBANCHE:

- Toutes les minibanches sont équipées de plateformes, de garde-corps arrières, d'abouts, et d'étais pieds de minibanches « double-effet » avec bracons d'étais fixes / en option : bracons télescopiques
- Accès par échelle parallèle, marchepied et trappe composite 'SMC' sur les minibanches lg.1,20 m, 1,80m, 2,40 m et angle intérieur à 90° / 120x120





T10

CH H

PRÉSENTATION COFFRAGE

SOUSHAUSSE + BANCHE + REHAUSSE



SOUHAUSSEDESCRIPTIF GÉNÉRAL

Tous les concepts HUSSOR sont conformes au cahier des charges de la Norme NF P93-350 de juin 1995 et au décret 2004-924 du 01 septembre 2004

Les coffrages T10-2 sont totalement compatibles avec la gamme de coffrages T10-2000

Pression admissible : 10 T/m² avec tiges SAS 900 FA D23

• Face coffrante : Tôle noire ép. 5 mm / Option : tôle anti-corrosion T'CAR

En option : tôle noire ép. 4 mm

Hauteurs standard : 1,00 m / 1,25 m / 1,50 m

Longueurs standard: 0,30 m, 0,60 m, 0,90 m, 1,20 m, 1,80 m, 2,40 m

Poids moyens : 2,40x1,00m: 148 Kg/m² 2,40x1,50m: 138 Kg/m²

1,20x1,00m: 206 Kg/m² 1,20x1,50m: 174 Kg/m²

• 2 assemblages latéraux sur la hauteur des soushausses

• Vis et écrous auto-nettoyants au D24 pas de 5 mm

Superposition rapide :

• 2 assemblages par soushausse pour toutes les longueurs

• 1 téton d'alignement central sur les soushausses lg. 2,40m

• En option : vis et écrous de superposition intégrés

 Prises de barre à mine aux goussets d'extrémités en pied des panneaux permettant de riper les soushausses sur tous les axes horizontaux

• Etai pied de souhausse « double-effet » (sauf angle intérieur à 90° / Rallonge d'étai)

Bracon d'étai fixe / en option : bracon télescopique. (sauf angle intérieur à 90°)

Toutes les pièces mobiles sont zinguées ou galvanisées

Supports-tiges sur les plateaux

Tige SAS 900 FA D23 PAS 10 LG.1250, conforme à la Norme NF P 93-350

• 1 tige à 0,40 m du bas des soushausses h.1,00 m

• 1 tige à 0,40 m du bas et 1 tige à 0,20 m du haut des soushausses h.1,25 m et h.1,50 m

Ecrou H12/T10-2 D23 / 120 h72. Un seul type d'écrou pour toutes les utilisations

Bride-écrou coulissante D23 solidaire des panneaux / en option

Plateaux peints aux couleurs des entreprises et accessoires rouges RAL 3000 / Option : galvanisés

• Clé « universelle » de 36 sur plat - 2 types : à cliquet, à friction

Toutes les manœuvres de mise en œuvre et de réglage sont effectuées avec cet outil

Aucun boulon pour le montage des soushausses, tous les accessoires repliables sont auto-verrouillés ou brochés

Levage maxi par dispositif de préhension : 18 m² de coffrages

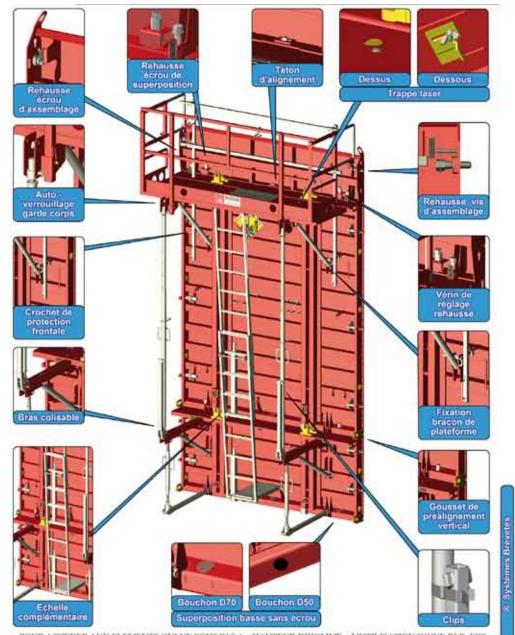
Capacité de levage maxi par tête de poteau : 3 T

Marquage et traçabilité de toutes les souhausses : Mois + année de production

• En option : par puce électronique « TAG »

SOUSHAUSSE:

- Toutes les soushausses sont équipées de bras colisables et d'étais pieds de souhausses « double-effet » avec bracons d'étais fixes / en option : bracons télescopiques
- Accès par échelle parallèle fixe sur les banches et complémentaire sur les soushausses, avec marchepied pour les souhausses lg.1,20 m,1,80m et 2,40 m
- Sur l'angle intérieur à 90° / 120x120 le marchepied est remplacé par un support-échelle clipsé sur le tube femelle de l'étai « double-effet » télescopique + rallonge d'étai



POUR ACCEDER AUX ELEMENTS QUI NE SONT PAS A « HAUTEUR D'HOMME » L'UTILISATION D'UNE PLR. EST NECESSAIRE (P.LR. : PLATEFORME INDIVIDUELLE ROULANTE)



T10



PRÉSENTATION COFFRAGE

AUTRES MATÉRIELS ET ACCESSOIRES



REHAUSSEDESCRIPTIF GÉNÉRAL

Tous les concepts HUSSOR sont conformes au cahier des charges de la Norme NF P93-350 de juin 1995 et au décret 2004-924 du 01 septembre 2004.

Les coffrages T10-2 sont totalement compatibles avec la gamme de coffrages T10-2000

Pression admissible: 10 T/m² avec tiges SAS 900 FA D23

Face coffrante : Tôle noire ép. 5 mm / Option : tôle anti-corrosion T'CAR

En option : tôle noire ép. 4 mm

• Hauteurs standard : 0,50 m et 0,60 m avec 1 assemblage latéral D24 pas de 5 mm

Autre hauteur : 0,30 m sans assemblage latéral

Longueurs standard: 0,30 m, 0,60 m, 0,90 m, 1,20 m, 1,80 m, 2,40 m

Poids moyens : 2,40x0,50m : 90 kg/m²
 1,20x0,50m : 104 kg/m²

Superposition rapide :

• 2 assemblages par rehausse pour toutes les longueurs

• 1 téton d'alignement central sur les rehausses lg. 2,40 m

• En option : écrous de superposition intégrés

Toutes les pièces mobiles sont zinguées ou galvanisées

Pas de tiges SAS 900 FA D23. Maintien des rehausses avec la tige située à 0,10 m au-dessus des banches

Matériel peint aux couleurs des entreprises

Clé « universelle » de 36 sur plat - 2 types : à cliquet, à friction

Toutes les manœuvres de mise en œuvre et de réglage sont effectuées avec cet outil

Marquage et traçabilité de toutes les rehausses : Mois + année de production

• En option : par puce électronique « TAG »

Tous les concepts HUSSOR sont conformes au cahier des charges de la Norme NF P93-350 de juin 1995 et au décret 2004-924 du 01 septembre 2004.

· Angles à 90°:

Intérieur : 1,20m x 1,20m

Extérieur suivant épaisseur des voiles : 15, 16, 18, 20, 25 et 30.

Hauteurs identiques aux banches, minibanches, soushausses et rehausses.

Angles extérieurs spécifiques sur demande.

• Angles à 135° :

Intérieur : 0,634m x 0,634m

Extérieur suivant épaisseur des voiles : 15, 16, 18, 20.

Hauteurs identiques aux banches, minibanches, soushausses et rehausses.

Angles extérieurs spécifiques sur demande.

• Angles variables 110° à 140° :

Intérieur : 1,20m x 1,20m

Extérieur suivant épaisseur des voiles : 15, 16, 18, 20.

Hauteurs identiques aux banches, minibanches, soushausses et rehausses.

Angles intérieurs et extérieurs spécifiques sur demande.

• Réglettes d'abouts de voiles :

■ Epaisseur maxi: 0,25 m

Réglettes à montage rapide, clipsées sur la rive verticale des banches, minibanches, soushausses et rehausses.

Epaisseur maxi: 0,42 m

Réglettes vissées sur les assemblages latéraux des banches, minibanches, soushausses et rehausses.

■ Epaisseur maxi: 0,60 m

Réglettes vissées sur les assemblages latéraux des banches, minibanches, soushausses et rehausses.

Epaisseurs spécifiques : supérieures à 0,60 m (en option)

Veuillez consulter notre bureau d'études

• Montants mixtes pour contreplaqué ép.15mm

o Longueur par montant :

- mini : 120mm
- maxi sans tige traversante D23 : 200mm
- maxi avec tige traversante D23 : 300mm

o Longueur pour 2 montants :

- mini : 240mm
- maxi sans tige traversante D23 : 300mm
- maxi avec tige traversante D23 : 600mm

- Clé de décoffrage ép. 1 cm
- Clé de compensation ép. 2 cm (pour angle extérieur à $90^\circ)$
- Tôles mobiles d'appoint : 0,01 à 0,10 m / Réglage millimétrique
- Règles télescopiques d'appoint: 0,10 m à 0,30 m / Réglage millimétrique
- Panneaux télescopiques : 0,35 m à 0,60 m / Réglage millimétrique
- Passerelles de contournement / En bas et en haut de banches
- · Plateformes d'extrémités hautes droite et gauche
- · Fixations magnétiques
- · Mannequins : tous types
- · Abouts de voiles : tous types
- · Coffrages de joint de dilatation

Bétonnage des 2 voiles en une seule opération



ACCESSOIRES DE STABILITÉ AU VENT





PRÉSENTATION COFFRAGE

STABILITÉ AU VENT



Tous les concepts HUSSOR sont conformes au cahier des charges de la Norme NF P93-350 de juin 1995 et au décret 2004-924 du 01 septembre 2004.

Tous les dispositifs de stabilité au vent répondent à la recommandation R399 du 19 juin 2003, relative à la prévention du risque de renversement des banches sous l'effet d'un vent maxi de 85km/h.

LESTS MÉTAL - BÉTON :

- Trois types : 1 T / 1,5 T / 2 T
- · Fixation possible d'étais « toutes marques »
- · Lest « empilables » pour faciliter le stockage / maxi 4 lests en hauteur
- · Lests « jumelables »
 - 1T + 1T pour faire 2T
 - 1,5T + 1,5T pour faire 3T
 - 2T + 2T pour faire 4T
- · Tous les dispositifs fixations sont intégrés

ÉTAIS DE STABILITÉ AU VENT À CURSEUR:

- Etais équipés de 2 crochets « rapides » pour accrochage automatique sur les coffrages et les lests
- · Quatre types :
 - E1S : Longueur 240 à 400 / Version légère
 - E1 : Longueur 240 à 400 / Version rallongeable de 2x150
 - E2 : Longueur 390 à 550 / Version rallongeable de 1x150
 - E3 : Longueur 540 à 700 / Longueur maxi

STABÉTAI SUR CONSOLE

- Trois types :
 - STABETAI Longueur 310 à 560
 - STABETAI Longueur 470 à 820
 - ETAI PERI Longueur 640 à 1000 / Pour les grandes hauteurs

Etais mixtes « tirant-poussant » et « curseur »

Assurent la **stabilité au vent** et permettent, après le bétonnage, le **réglage final de la verticalité** des banches superposées.

STABILEVE 120 EC

Autostabilisation des coffrages dès la pose au sol

Levage intégré à l'outil

Suppression des palonniers

Ouverture: 1,20m

Hauteur maximale de coffrages autostabilisés : 5,00m, soit MB/SH150 + B290 + RH060 Surface totale maximale de coffrages «face à face» par STABILEVE 120 EC : 24m²









TÔLE COFFRANTE T'CAR EP. 5 MM





PRÉSENTATION COFFRAGE

TÔLE COFFRANTE T'CAR EP. 5 MM



1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. Procédé de coffrage de murs ou de voiles, caractérisé en ce qu'il consiste à mettre en œuvre une surface coffrante anti-corrosion
- 1.2. Procédé de coffrage caractérisé en ce que la surface coffrante anti-corrosion est constituée par un panneau de **tôle d'acier ferritique et magnétique** résistant à la corrosion et à l'abrasion
- 1.3. Procédé de coffrage caractérisé en ce que l'interface de démoulage est un produit de cure et de décoffrage, du type AC Bio de AIRETEC ou DECOBIO S32 de GRACE / PIERI, ou encore RHEOFINISH 234 Bio de BASF, appliqué systématiquement sur la surface coffrante
- 1.4. Procédé de coffrage breveté

2. CARACTÉRISTIQUES

- 2.1. Bonnes caractéristiques mécaniques :
 - Résistance à la traction : RM = 500 Mpa
- Limite d'élasticité : Rp 0,2 = 340 Mpa
- 1 Mpa = 1 N/mm² = 0.10194 kg/mm²
- 2.2. Bonne tenue aux atmosphères naturelles
- 2.3. Bonne soudabilité
- 2.4. Très bon comportement en fatigue
- 2.5. Taux de corrosion, de la tôle exposée à l'atmosphère, inférieur à 1 µm par an Soit environ 100 fois plus faible que celui d'un acier classique
- 2.6. Très bonnes performances aux sollicitations mixtes de type corrosion abrasion
- 2.7. Composition de la tôle identique dans toute l'épaisseur de celle-ci
- 2.8. Peut recevoir des fixations magnétiques «tous types»
- 2.9. Réduction des coûts d'entretien :
 - Suppression de l'opération de ponçage de la face coffrante, un lustrage suffit.
 - · Gains de manutention au dépôt
 - · Pas d'huilage complémentaire des coffrages pour stockage de courte ou longue durée
 - Economie de l'opération de dégraissage des coffrages au chantier, avant la première utilisation
- 2.10. Diminution des coûts de consommables :
 - · Huile de stockage
 - Dégraissant

3. ENTRETIEN

3.1. Lavage :

Quel que soit l'état de la peau coffrante, il y a lieu de la laver au nettoyeur haute pression de 400 bars ou plus

3.2. Rénovation intensive :

3.2.1. Faible encrassement:

Appliquer un dérouillant passivant du type DEXO21 / SID ou SOLUROUILLE Rincer à l'eau, sécher et appliquer un agent de démoulage

3.2.2. Encrassement plus prononcé :

Après le traitement 3.2.1., procéder soit :

- · Au brossage à l'aide d'une machine équipée de cylindre en nylon abrasif imprégné, du type HAXO-BLUN
- Au meulage / ponçage à l'aide de disques diamant SCOTCH BRITE XT-DB 178x22 mm de décapage métal, puis disques de nettoyage/polissage du type HAXO-BLUN
- Rincer à l'eau, sécher et appliquer un agent de démoulage

3.3. Soudures pour rebouchage de trous :

utiliser des baguettes « soudure INOX » SUPRANOX 308L / INOX R 18-8

3.4. Coordonnées :

DEXO 21 / SID 2 rue Antoine Etex 94020 CRETEIL Cedex Tél: +33 (0)1 45 17 43 00 Fax: +33 (0)1 43 99 98 65 SOLUROUILLE
Les Loges
49480 St Sylvain d'Anjou
Tél: +33 (0)2 41 47 29 09
Fax: +33 (0)2 41 44 37 34

HAXO-BLUN

92 rue de Charenton 75012 Paris Tél: +33 (0)1 43 07 54 52 Fax: +33 (0)1 43 47 44 67



PRÉSENTATION COFFRAGE **BREVET D'INVENTION**





PRÉSENTATION COFFRAGE

COFFRAGE

2 897 884

BREVET D'INVENTION

11) No de publication :

HUSSOR «PROCÉDÉ DE COFFRAGE DE MURS, DE VOILES OU DE PLANCHERS»

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Brevet d'invention

Code de la propriété Intellectuelle - Livre VI

DÉCISION DE DÉLIVRANCE

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle décide que le brevet d'invention nº 06 50680 dont le texte est ci-annexé est délivré à : HUSSOR SAS Société par actions simplifiée - FR La délivrance produit ses effets pour une période de vingt ans à compter de la date de dépôt de la demande, sous réserve du paiement des redevences annuelles. Mention de la délivrance est faite au Bulletin officiel de la propriété industrielle nº 08/17 du 25.04.08 (nº de publication 2 897 884). Failt à Paris, le 25.04.08 Le Directeur général de l'Institut Senot SATTOTELLI

Mage: 25bis, rue de Saint-Petenbourg - 75800 PARIS Cedex 08 - Téléphone: 0 620 213 213 - Téléphone: 33 (3) 53 04 45 23 - www.inpl.th - contact@nel.th Electronomer public customer code par to be of \$1-444 du 19 aurel 1901

DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE PARIS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE PARIS	
(51) Int CI ⁶ : E 04 G 9/10	0 (2006.01), E 04 G 9/06, 19/00
(2) BREVET D'INVENTION	N B1
PROCEDE DE COFFRAGE DE MURS, DE VOILES OU DE	PLANCHERS.
Date de dépôt : 28.02.06. Béférences apparentés	à d'autres documents nationaux :
Priorité :	
Demandeur simplifiée —	r(s): HUSSOR SAS Société par actions
To the second se	
(43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 31.08.07 Bulletin 07/35.): AHR ARTHUR.
(45) Date de la mise à disposition du public du brevet d'invention : 25.04.08 Bulletin 08/17.	
<u> </u>	
Signature des documents cités dans le rapport de recherche :	:
8	
Se reporter à la fin du présent fascicule	
AI	(s): NUSS.
E	



PRÉSENTATION COFFRAGE POIDS DES MODULES

T10



PRÉSENTATION COFFRAGE

T10

POIDS DES ACCESSOIRES

POIDS EN KG :

Long	ueur	240	420	00	60
Hauteur		240	120	90	60
290		960	623	420	350
280		937	607	410	344
450 MB		607	408	269	230
150	SH	495	327	240	177
125	MB	516	378	246	214
125	SH	395	287	217	154
100	MB	505	345	231	203
100	SH	373	255	163	140
06	0	120	70	57	46
050		107	62	51	41
03	0	70	47	36	26

REMARQUE:

Les poids des modules comprennent :

- Banches 240 et 120
 - 1 plateforme et garde-corps arrière
 - 2 garde-corps d'about
 - · 2 étais et 2 bracons
 - 1 échelle d'accès
 - 1 marchepied d'échelle
 - 1 protection frontale
- Banches 90 et 60
 - 1 plateforme et garde-corps arrière
 - 1 étai et 1 bracon
 - 1 protection frontale

DESIGNATION	REFERENCES	POIDS (EN KG)
ETAIS DE STABILITE AU VENT		
E1S	F30529A	20
E1	F04951A	28
E2	F04953A	40
E3	F04955A	52
STABETAI 310/560	F03260A	54
STABETAI 470/820	F03116A	75
RS 1000 PERI		115
CONSOLE STABETAI		
Console STABETAI H12 / T10-2	F30527A	32
REGLETTES D'ABOUT		
Clipsée voile 140 à 250	F30000A	5.5
Vissée voile maxi. 400 / sans tige	F04702A	5.7
Vissée voile maxi. 800 / sans tige	F04723A	22.2
Vissée voile 150 à 400 / 1 tige	F03254A	9
Vissée voile 250 à 600 / 2 tiges	F03354A	24.8
Pièce de décalage Réglette lg.120	F03320A	1.7
Pièce de décalage Réglette lg.160	F03271A	1.9
STABILEVE		
STABILEVE 120 EC	F30534A	202
GARDE-CORPS D'ABOUT		
Garde-corps d'about amovible	F04762A	11
CLE DE MANOEUVRE		
Clé de 36 à cliquet et rochet raccourci	950156A	3
Clé de 36 à friction	950157A	2
Ole de 30 a motion	330137A	
TIGE TRAVERSANTE		
Tige SAS 900 FA D23 PAS 10 LG.1250	934078A	3.3
Ecrou H12 / T10-2 D23 H72	934118A	2
MAINTIEN DE TIGE EXTERIEUR		
MTE amovible	954080A	1.3



PRÉSENTATION COFFRAGE ENCOMBREMENTS

B280/290 + RH050/060

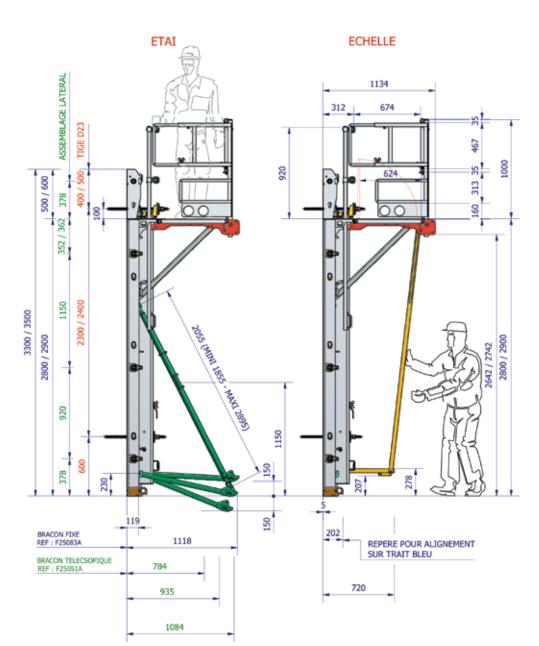
T10

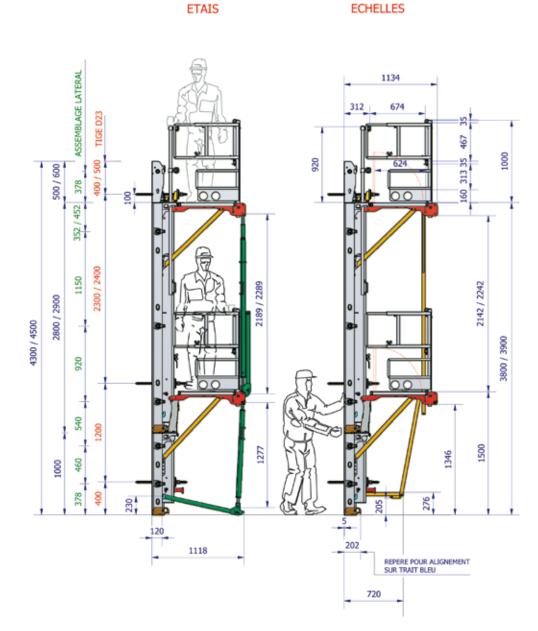


PRÉSENTATION COFFRAGE

T₁₀

ENCOMBREMENTS MB100 + B280/290 + RH050/060







PRÉSENTATION COFFRAGE ENCOMBREMENTS

MB150 + B280/290 + RH050/060

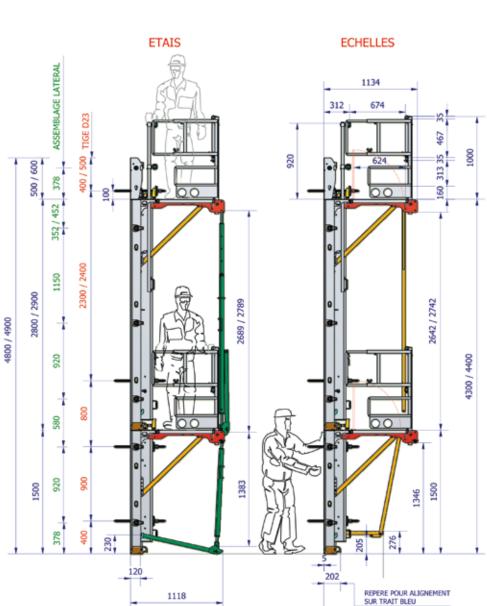
T₁₀



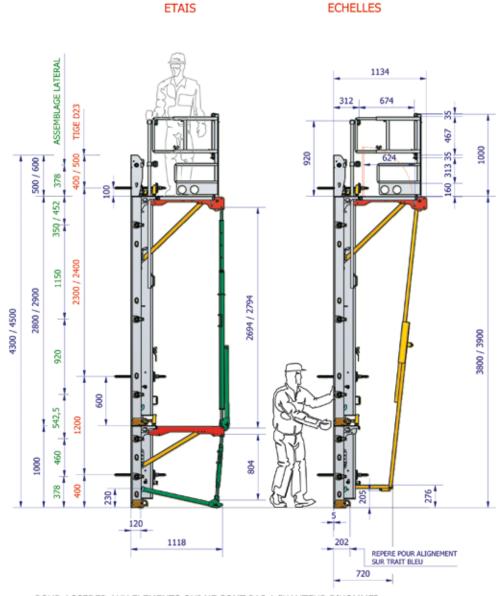
PRÉSENTATION COFFRAGE

T₁₀

ENCOMBREMENTS SH100 + B280/290 + RH050/080



720



POUR ACCEDER AUX ELEMENTS QUI NE SONT PAS A "HAUTEUR D'HOMME" L'UTILISATION D'UNE P.I.R. EST NECESSAIRE (P.I.R. PLATEFORME INDIVIDUELLE ROULANTE)



T10

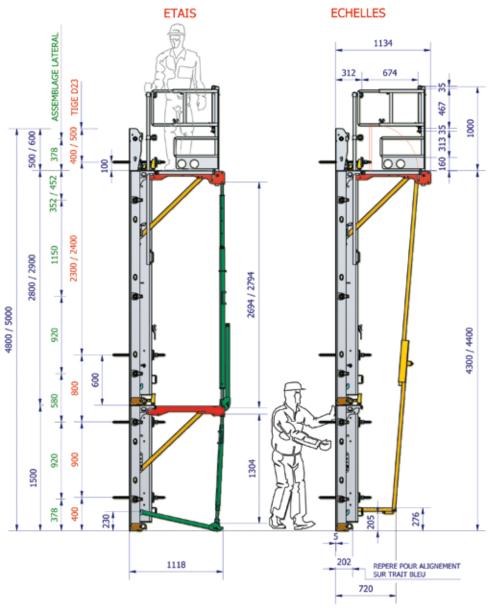


PRÉSENTATION COFFRAGE

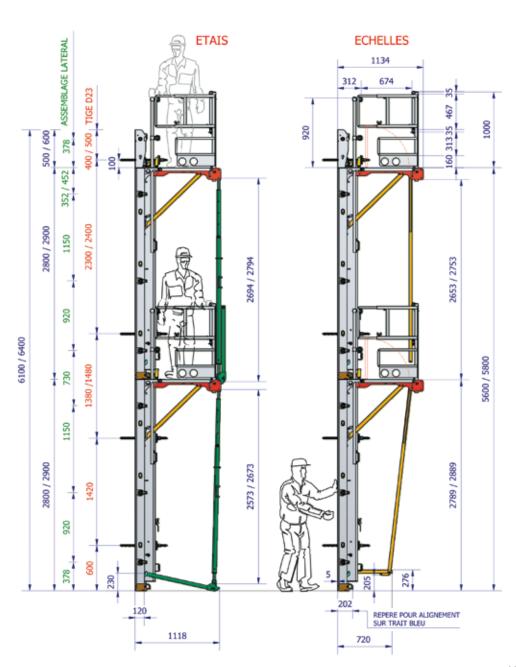
T₁₀

ENCOMBREMENTS B280/290 + B280/290 + RH050/060





POUR ACCEDER AUX ELEMENTS QUI NE SONT PAS A "HAUTEUR D'HOMME" L'UTILISATION D'UNE P.I.R. EST NECESSAIRE (P.I.R. PLATEFORME INDIVIDUELLE ROULANTE)





POSITION DES ASSEMBLAGES LATÉRAUX

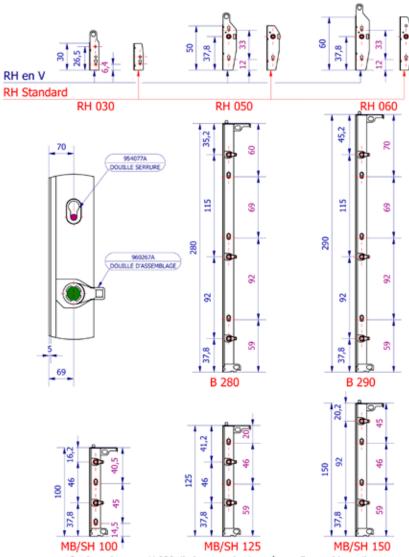




PRÉSENTATION COFFRAGE

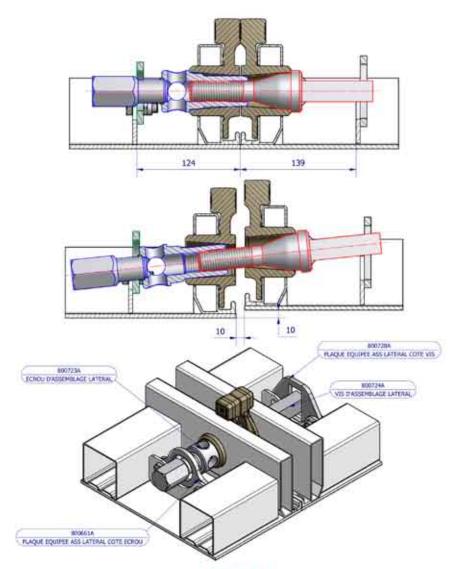
COFFRAGE

ASSEMBLAGE LATÉRAL / MONTAGE VIS - ÉCROU COFFRAGES LG.050 À 240



Sur les rehausses H.030, il n'y a pas de vis et écrou d'assemblage, il est cependant possible de les assembler entre elles à l'aide de boulons HM16x40 REMARQUE

Les coffrages de longueur 015 à 090 ne peuvent être utilisés qu'assemblés à des coffrages de longueur 1,20m, 1,80m et 2,40m



REMARQUE

Les coffrages de longueur 050 à 090 ne peuvent être utilisés qu'assemblés à des coffrages de longueur 1,20m, 1,80m et 2,40m



COFFRAGE



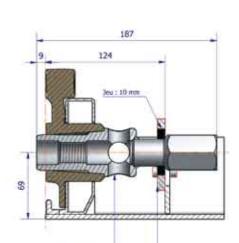
PRÉSENTATION COFFRAGE ASSEMBLAGE LATÉRAL / COTÉ VIS FRD 24 PAS 5

COFFRAGES LG.050 A 240

COFFRAGE

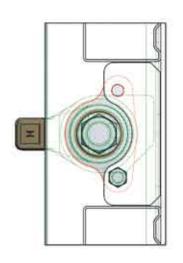
ASSEMBLAGE LATÉRAL / COTÉ ÉCROU FRD 24 PAS 5 COFFRAGES LG.050 A 240



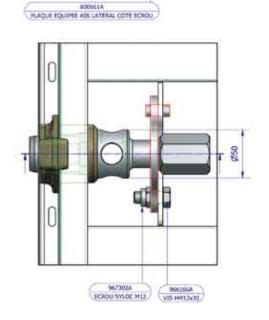


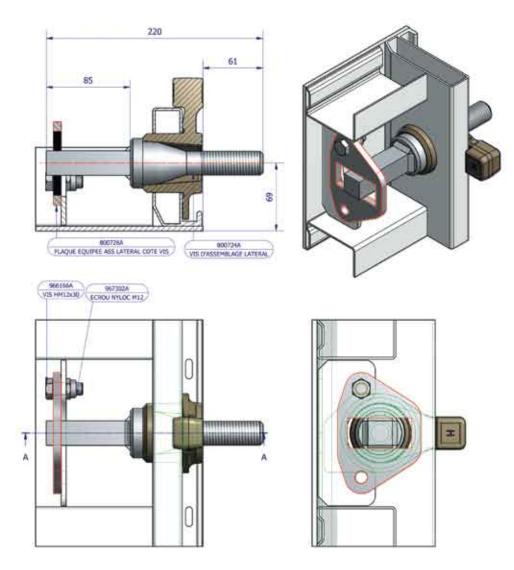
800733A

ECHOU D'ASSEMBLAGE LATERIAL



Clé de 36







PRÉSENTATION COFFRAGE ASSEMBLAGE LATÉRAL FRD 24 PAS 5

COFFRAGES LG.030 À 040

REHAUSSES LG.030 À 240

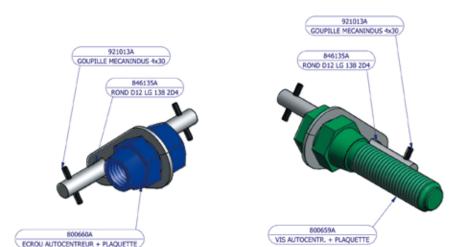


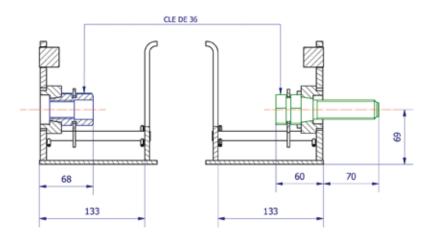


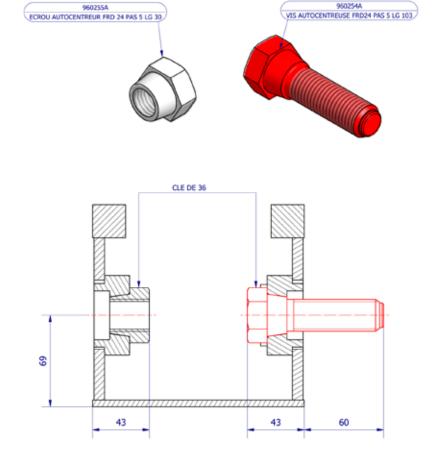
PRÉSENTATION COFFRAGE

T₁₀

ASSEMBLAGE LATÉRAL FRD 24 PAS 5 COFFRAGES LG.015 À 030







REMARQUE Les coffrages de longueur 030 à 040 ne peuvent être utilisés qu'assemblés à des coffrages de longueur 1,20m, 1,80m et 2,40m

REMARQUE Les coffrages de longueur 015 à 030 ne peuvent être utilisés qu'assemblés à des coffrages de longueur 1,20m, 1,80m et 2,40m

PRÉSENTATION COFFRAGE ÉCROU DE SUPERPOSITION BASSE

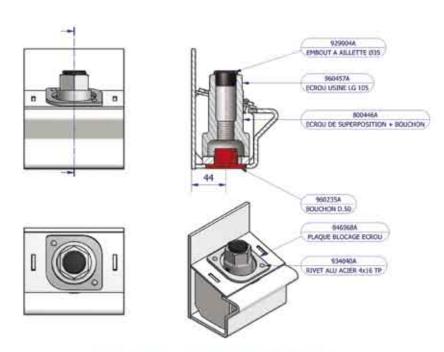
T10

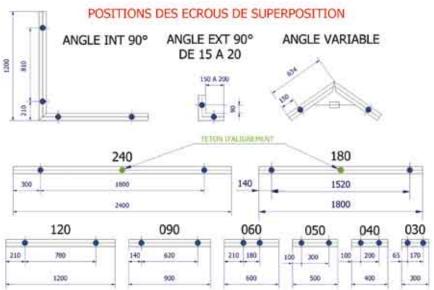


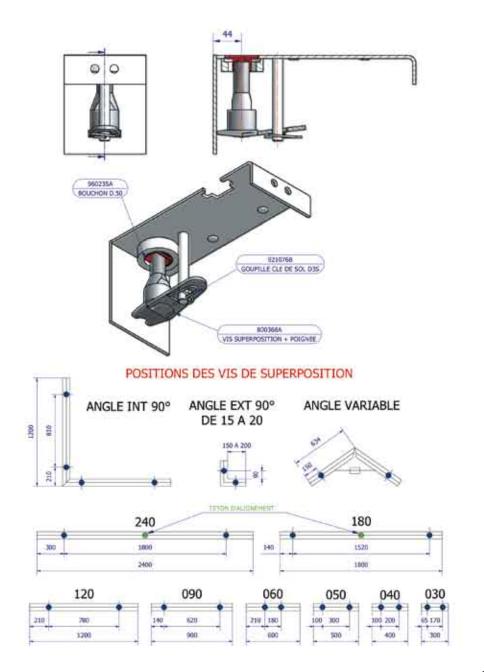
PRÉSENTATION COFFRAGE

VIS DE SUPERPOSITION HAUTE











COFFRAGE



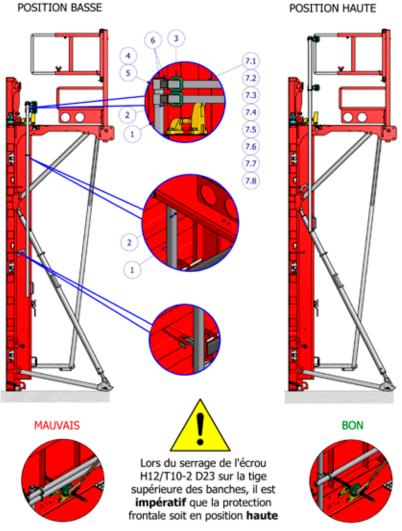
PRÉSENTATION COFFRAGE

NOMENCLATURE

COFFRAGE

PROTECTION FRONTALE POUR BANCHES H.280

PROTECTION FRONTALE POUR BANCHES H.280



REMARQUE

La protection frontale, contre les chutes coté face coffrante, doit être impérativement mise en place avant tout accès des opérateurs à la plateforme de bétonnage.

QUANTITE PAR BANCHE

REP	REF	DESIGNATION	POIDS	050	060	090	120	180	240	AI 90°	AE 90°
1	F26640A	MONTANT DE PROTECTION FRONTALE	4,44 kg	2	2	2	2	2	2	4	2
2	921040A	GOUPILLE MECANINDUS Ø8x50	0,01 kg	6	10	10	10	10	10	20	10
3	F26641A	SUPPORT LISSE POUR PROTECTION FRONTALE	0,41 kg	4	4	4	4	4	4	8	4
4	966313A	VIS HM06X50	0,01 kg	2	2	2	2	2	2	4	2
5	967308A	ECROU NYLOC M6/8.8Z	0,01 kg	2	2	2	2	2	2	4	2
6	929007A	EMBOUT A AILETTE 35x35	0,01 kg	6	6	6	6	6	6	12	6
7.1	848092A	LISSE PROTECTION FRONTALE 240	4,31 kg						2		
7.2	848873A	LISSE PROTECTION FRONTALE 180	2,94 kg					2			
7.3	848115A	LISSE PROTECTION FRONTALE 120	1,95 kg				2				
7.4	848741A	LISSE PROTECTION FRONTALE 090	1,69 kg			2					
7.5	848603A	LISSE PROTECTION FRONTALE 060	1,09 kg		2						
7.6	848821A	LISSE PROTECTION FRONTALE 050	0,89 kg	2							
7.7	848809A	LISSE PROTECTION FRONTALE AI 90°	1,61 kg							4	
7.8	848874A	LISSE PROTECTION FRONTALE AE 90°	1,37 kg								2

LONGUEURS DES BANCHES	050	060	090	120	180	240	AI 90°	AE 90°
REFERENCES COMMERCIALES DES ENSEMBLES	K26655A	K26650A	K26649A	K26643A	K26656A	K26642A	K26654A	K26657A
POIDS	12,42 kg	12,86 kg	14,06 kg	14,58 kg	16,56 kg	19,28 kg	2x13,90 kg	13,42 kg

REMARQUE

Les banches de lg. 040 ne peuvent être équipées que de protections frontales "emboitables" réf. F26658A

> AI 90° = Angle intérieur 120 x 120 AE 90° = Angles extérieurs 015 à 020

PROTECTION FRONTALE COLISEE

PROTECTION FRONTALE DEPLOYEE







PRÉSENTATION COFFRAGE TIGE SAS 900 FA D23 PAS 10 LG 1250

REF. 934078A

T₁₀

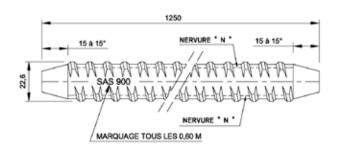


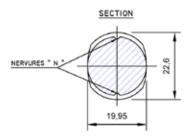
PRÉSENTATION COFFRAGE

ÉCROU H12/T10-2 D23/120 H72 REF: 934118A



LES TIGES SAS 900 FA D23 PAS 10 LG 1250 FOURNIES PAR HUSSOR SONT CONFORMES À LA NORME DE BANCHES INDUSTRIALISÉES NF P 93-350 DE JUIN 1995





1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Longueur standard : 1250 mm
Diamètre extérieur : 23 mm

• Pas rapide de 10 mm

Poids: 3,12 Kg

• Effort maxi d'utilisation à 10T / m²: 170 kN soit 17,33 Tonnes

· Traitement : zingué blanc

• La tige SAS 900 FA est reconnaissable grâce :

- aux 2 nervures «N» longitudinales

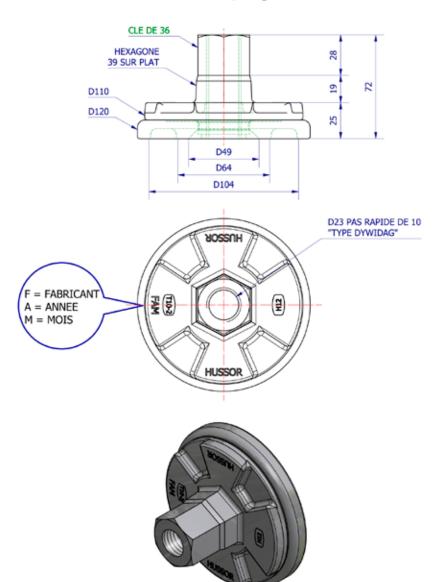
- au marquage «SAS 900» tous les 60cm environ

2. RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

- · Avant toute utilisation, un contrôle visuel des tiges est nécessaire
- Toute tige déformée, marquée ou présentant des piqûres de rouille doit être éliminée
- Aucune réparation n'est possible, et il ne faut en aucun cas redresser une tige déformée, celle-ci est à éliminer
- · Le transport et le stockage des tiges doit se faire à l'abri des chocs et des produits corrosifs

ESSAIS CEBTP DU 29 JUIN 2006 : RAPPORT Nº BPI6-6-0110 DU 03 JUILLET 2006

POIDS: 1,95 Kg





PRÉSENTATION COFFRAGE BRIDE / ÉCROU COULISSANTE D23 H12/T10

REF. K03207A

COFFRAGE

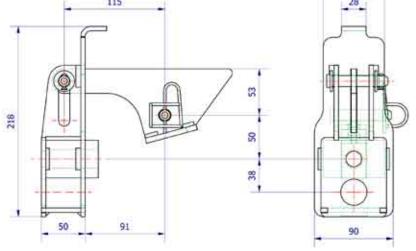


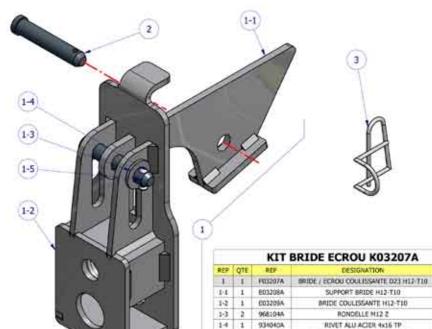
PRÉSENTATION COFFRAGE

TIGE TRAVERSANTE ET ÉCROUS D23









1-5

2

960305A

960305A

921876A

AXE D'ARTICULATION D12,4 LG 70

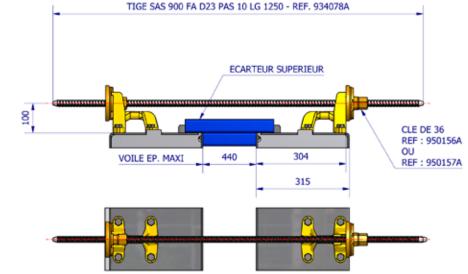
AXE D'ARTICULATION 012,4 LG 70

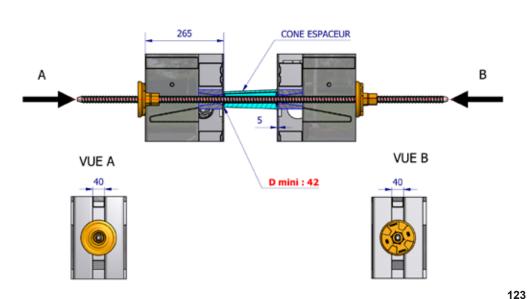
GOUPILLE CLE DE SOL DE

COTE "ANCRE" ECROU H12/T10-2 D23/120 H72

COTE "SERRAGE" ECROU H12/T10-2 D23/120 H72

REF: 934118A REF: 934118A





POIDS

2,7 kg

0,49 kg

2.13 kg

0,01 kg 0.01 kg

0,07 kg

0.07 kg

0.01 kg 2,85 kg



T10

O HUSSOR

PRÉSENTATION COFFRAGE TIGE TRAVERSANTE ET ÉCROUS D23

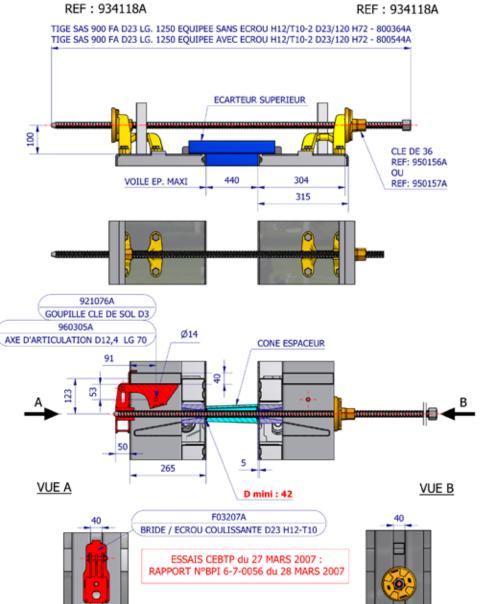
BRIDES-ÉCROUS COULISSANTES SUR 2 FACES

T₁₀

TIGE TRAVERSANTE ET ÉCROUS D23 BRIDE-ÉCROU COULISSANTE SUR 1 FACE

COTE "ANCRE" COTE "SERRAGE"

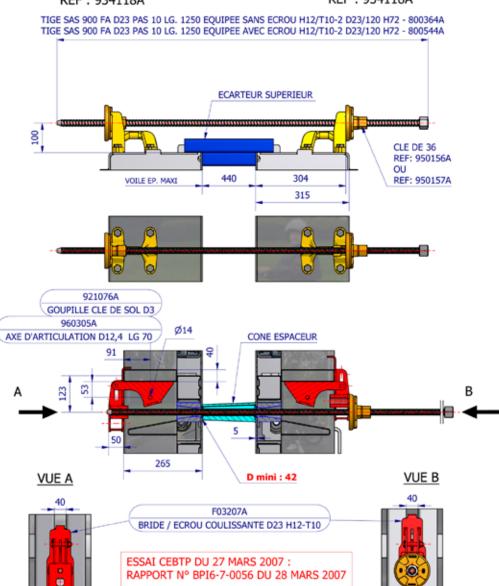
ECROU H12/T10-2 D23/120 H72 ECROU H12/T10-2 D23/120 H72



COTE "ANCRE" ECROU H12/T10-2 D23/120 H72

COTE "SERRAGE" ECROU H12/T10-2 D23/120 H72

REF: 934118A REF: 934118A





PRÉSENTATION COFFRAGE DATE LIMITE D'UTILISATION

DES TRAPPES COMPOSITES SMC

COFFRAGE

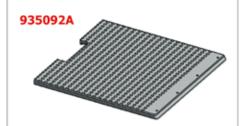


PRÉSENTATION COFFRAGE

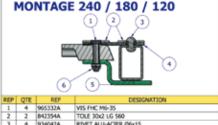
ACCESSOIRES TRAPPES COMPOSITE SMC



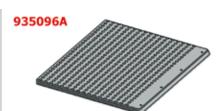




TRAPPE 560x570x18 ENTAILLEE 4.90 KG MINIBANCHE H.100 ET 125 LG.240 / 180 / 120



REP	QTE	REF	DESIGNATION	
1	4	965332A	VIS FHC M6-35	
2	2	842354A	TOLE 30x2 LG 560	
3	4	934042A	RIVET ALU-ACIER Ø6x15	
4	- 1	929065A	BANDE POLYURETHANE 560x70x3	
5	1	846827A	PROFIL 28x24x50x4 LG 505	
6	4	967308A	ECROU NYLOC M6/8.82	



TRAPPE 560x485x18 4.15 KG BANCHE ANG INT 90°/120



TRAPPE 560x485x18 ENTAILLEE MINIBANCHE ANG INT 90°/120



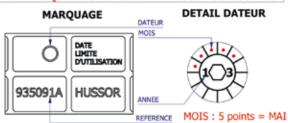
TOUT REMPLACEMENT DE TRAPPE IMPLIQUE LE CHANGEMENT DE SES ACCESSOIRES

IDENTIFICATION DE LA TRAPPE En sous face de chaque trappe

DUREE DE VIE: 4 ANS

TOUTE TRAPPE FISSUREE DOIT ETRE IMPERATIVEMENT CHANGEE

COULEUR: GRIS RAL 7035



MONTAGE 240 / 180 / 120 842354A



TOLE 30x2 LG 560 0,26 KG

929065A



BANDE POLYURETHANE 560x70x3 0,11 KG

846827A



PROFIL 28x24x50x4 LG 505 1,2 KG

MONTAGE ANG INT 90°

842354A



TOLE 30x2 LG 560 0,26 KG

929065A



BANDE POLYURETHANE 560x70x3 0,11 KG

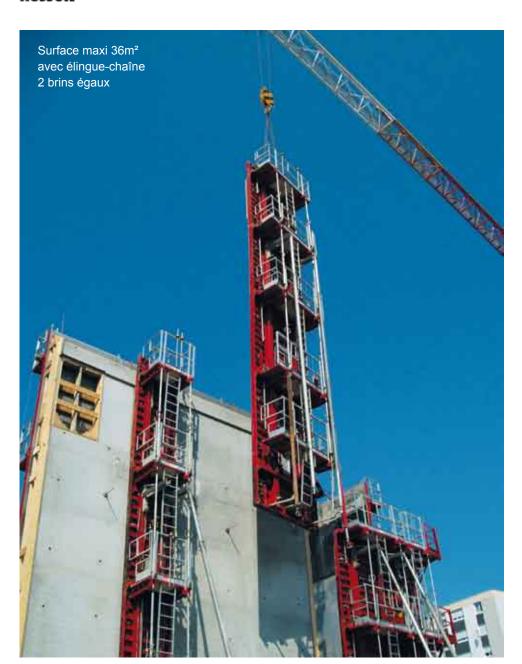
844040A



PROFIL 33x29x59x4 LG 560 1,68 KG









GÉNÉRALITÉS





STABILITÉ AU VENT



PAR ÉTAIS ET LESTS

REMARQUES COMMUNES À TOUS LES COFFRAGES + R399

Tous les concepts HUSSOR sont conformes au cahier des charges de la Norme NF P93-350 de juin 1995 et au décret 2004-924 du 01 septembre 2004

Les bases de stabilité au vent pour les coffrages verticaux sont celles qui sont définies sur la recommandation R399 du 19 juin 2003, relative à la prévention du risque de renversement des banches sous l'effet d'un vent maxi de 85km/h

Les généralités communes à la stabilité au vent, de coffrages de toutes hauteurs sont les suivantes :

- 1. La vitesse du vent, qui est la base pour tous les calculs, est de 85 km/h maxi.
- Il n'existe aucun texte officiel, ni recommandations, qui obligent de stabiliser les deux faces de coffrages mis en œuvre pour couler un voile.

Il faut cependant que «la stabilité de toutes installations de toutes natures mises en œuvre sur les chantiers, soit assurée d'une manière efficace».

3. On peut donc accepter de stabiliser une seule face de coffrages, qui est celle mise en place en phase 1, pour recevoir les ferraillages, les mannequins, les réservations, etc...

Dans ce cas, il est impératif que la face de coffrages de fermeture du voile soit stable dans son lieu de stockage, en attendant d'être mis en place pour la phase de bétonnage.

Ces coffrages de fermeture doivent être stockés :

- · Soit, à plat au sol
- Soit, contre un mur déjà existant. Il faut alors, dans ce cas, s'assurer de la résistance de celui-ci et que le coffrage soit fixé sur le mur
- Soit, dans des rateliers de stockage prévus en conséguence

Dans le cas cité ci-dessus, c'est-à-dire une seule face de coffrages stabilisée, et l'autre face de coffrages non équipée d'étais stabilisateurs ni de contrepoids, il est impératif que le PPSPS (Plan Particulier de Sécurité Protection Santé) précise :

- · Les cycles de déplacement des coffrages
- Les instructions du mode opératoire pour les rotations des coffrages
- 4. Dans la norme NF P93-350 de juin 1995 «banches industrialisées pour ouvrages en béton», les dispositifs de stabilisation sont définis dans les pages 1, 12, 20, 26, 27 et 28
- Les fiches de sécurité 1 à 8 n° E3 F 01 92 de l'O.P.P.B.T.P., traitent la mise en œuvre et la stabilisation des coffrages utilisés dans le bâtiment
- 6. Sur les pages 132 et 178 de ce guide figurent toutes les hypothèses de calculs pour les structures et les stabilités au vent. Sur la page 134 de ce guide sont indiquées les valeurs et la distance des contrepoids à utiliser en fonction de la hauteur des coffrages à stabiliser.
- 7. Pour la stabilité «face à face» par STABILEVE 120 EC se référer aux fiches techniques spécifiques

EXTRAIT DE LA **RECOMMANDATION R399** DU 19 JUIN 2003 RELATIVE A LA PRÉVENTION DU RISQUE DE RENVERSEMENT DES BANCHES SOUS L'EFFET DU VENT

4.2.3. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI DES DISPOSITIFS DE CLASSE 1. STABILISATION PAR ANCRAGE ARRIÈRE

L'ancrage arrière est réalisé sur une partie solide de l'ouvrage, dalle par exemple, ou sur des lests indépendants

En cas de mise en oeuvre de ces dispositifs, il convient de :

- S'assurer que la résistance de l'ancrage ou que les caractéristiques du lest répondent aux exigences indiquées dans la notice du constructeur
- Prévoir au moins deux étais de stabilisation par banche suivant les préconisations du constructeur
- Disposer les ancrages de façon à ce que les étais soient sensiblement dans un plan perpendiculaire à celui de la banche

4.2.6. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Les dispositifs de stabilisation et le matériel doivent être entretenus régulièrement et notamment révisés entre chaque chantier. Les lests indépendants de stabilisation doivent être conçus de telle sorte que les points d'ancrage et de levage soient protégés des chocs et de la corrosion par stagnation d'eau.

REMARQUES

- Pour les coffrages de longueur 120, 180, 240 et angles intérieurs à 90° utilisés de manière isolée, il est impératif de mettre 2 étais de stabilité au vent par coffrage.
- Les coffrages de longueur 010 à 090 ne peuvent être utilisés qu'assemblés à des coffrages de longueur 120, 180 et 240.
- Pour la stabilisation des coffrages de longueurs spécifiques et de hauteurs supérieures à 14,50m, veuillez consulter notre bureau d'études.
- La valeur et le nombre de lests figurent sur les différentes fiches techniques et varient en fonction des hauteurs à stabiliser.
- L'étai de stabilité au vent, une fois fixé à l'ancrage, doit être situé dans un plan vertical sensiblement perpendiculaire à la banche. Un écart de ± 15° par rapport à cette position semble toutefois une limite admissible.
 Celle-ci ne pourra être franchie qu'en fonction des instructions particulières données par le fabricant.
- À partir de 3 banches h.280 superposées, soit une hauteur de 8,40m, nous préconisons de stabiliser les deux faces de coffrages.



T₁₀



STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS ET LESTS

T10 2

PAR ÉTAIS ET LESTS HYPOTHÈSES DE CALCUL

1. HYPOTHÈSES DE CALCUL (pour les structures et les stabilités au vent)

• Formules pour module Lg. 1,20 m

• Vitesse du vent : V = 85 Km/h (v = 23,6 m / s)

• Coefficient de traînée : C, = 1,75

Poids du m² de banches HUSSOR : 130 Kg / m²

• Coefficient de frottement : métal/béton = 0.5

• Coefficient de frottement : béton/béton = 0,65

• Règles CM 66 et NV 65

• Coefficient de sécurité suivant la règle CM 66 et additif 80 / octobre 2002 :

- 1,5 par rapport à la limite élastique ;

- 2 par rapport à la rupture

2. PRESSION DYNAMIQUE DUE AU VENT

• Pression de base par m² :

 $q = V^2 = 85^2 = 34,25 \text{ daN / m}^2$ arrondi à 35 daN/m²

· Action d'ensemble par m2 :

 $T = q \times C$, = 35 x 1,75 = 61,25 daN / m² arrondi à **62 daN/m**²

Pression du vent sur la surface totale d'un coffrage de hauteur h et de longueur L

 $\mathbf{F}_{\mathbf{v}} = \mathbf{T} \times \mathbf{h} \times \mathbf{L}$ $\mathbf{F}_{\mathbf{v}} = \mathbf{F}_{\mathbf{v}} \times \mathbf{h} \times \mathbf{L}$

 Pression du vent sur la surface totale d'un coffrage de hauteur h.1,00m et de longueur Lg.1,20m (module de calcul des coffrages HUSSOR):

Q = T x 1,20 = 62 x 1,20 = 74 daN arrondi à **75 daN**

3. REMARQUES

- Pour les coffrages de longueur 1,20m, 1,80m ou 2,40m utilisés d'une manière isolée, il est impératif de mettre 2 étais de stabilité au vent par coffrage.
- Les coffrages de longueur 0,10m à 0,60m et 0,90m ne peuvent être utilisées qu'assemblés à des coffrages de longueur 1,20m, 1,80m et 2,40 m.
- Pour la stabilisation des coffrages de longueurs spécifiques et de hauteurs supérieures à 14,50m veuillez consulter notre bureau d'études.

LEVAGE CONFORME AU CAHIER DES CHARGES DE LA

MANUTENTION LEVAGE

NORME NF P93-350 DE JUIN 1995

CALCULS ADAPTES AUX COFFRAGES STABILISES PAR ETAIS

CAPACITÉ DE LEVAGE MAXI par dispositif de préhension :

- 18 m² de coffrages
- soit 3 Tonnes par tête de poteau Réf. 954071A
- soit levage d'un train de banches «1 face» par 2 brins : 36 m² de coffrages
- angle de levage mini par rapport à l'horizontale : 60°

EXTRAIT DE LA PAGE 17 de la Norme NF P 93-350 de JUIN 1995

6.3.1.1 Sollicitations sur dispositifs de préhension

Chacun des dispositifs de préhension doit être déterminé pour pouvoir supporter le poids P_{18} de 18 m² de coffrages dans les conditions normales d'utilisation, effort $F_{\rm e}$ à prendre en compte à 60° par rapport à l'horizontale

$$F_0 = P_{18} \times 1,68 \times 1,15 \times 1,20$$

1,68 = 1,50 x 1,06 x 1,06 (coefficient d'oscillation x force centrifuge x vent sur charge)

 $1,15 = 1 / \sin 60^{\circ}$

1,20 = poids du béton sur coffrage

Valeur de calcul du dispositif de préhension :

 $F_0 = 150 \times 18 \times 1,68 \times 1,15 \times 1,2 = 6260 \text{ daN soit } 62,60 \text{ kN } (6,38 \text{ t})$

UNITÉS

• 1 kg = 9.81 N 0.981 daN 0.00981 kN

• 1 N = 0,10194 kg 1daN = 1,0194 kg 1 kN = 101,94 kg

REMARQUE

Afin de ne pas déformer les coffrages (colis maxi 36m² soit environ 6Tonnes) il est impératif d'utiliser 2 brins d'une élingue-chaine KUPLEX à 4 brins égaux Ig.6,00m, équipés de crochets de sécurité automatiques KHX / CMU 12 Tonnes

Tous les dispositifs de préhensions autorisés à la manutention des coffrages sont matérialisés ou peints en JAUNE

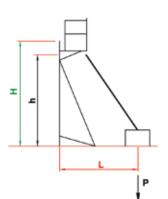
PAR ÉTAIS ET LESTS

HUSSOR CHOIX THÉORIQUE DES CONTREPOIDS POUR UN MODULE DE LG. 1.00 M



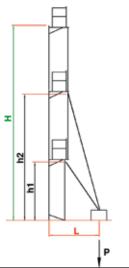
COFFRAGE

SYSTEME " 1 ETAI "



	С	m			L	cm		
	н	h	160	200	250	300	350	400
В	280	270	310	280	250	240		
B+RH	330	270	420	380	350	320		
MB+B	380	370		430	380	350	340	
MB+B+RH	430	370		550	490	450	420	400
MB+B+RH	480	420		640	570	520	490	450
			VALE	URS DE	S CON	TREPO	DS / P E	N KG

SYSTEME " 2 ETAIS " TRIANGULE



B = BANCHE H.2,80m / 2,90m

RH = REHAUSSE H.0,50m / 0,60m

		cm					L / cm	1		
	н	h1	h2	250	300	350	400	450	500	550
2B+RH	610	270	550	800	710	670	630			
MB+2B+RH	710	370	650		920	880	840	800		
3B+RH	890	270	550		1420	1340	1290	1210	1170	
MB+3B+RH	990	370	650			1500	1420	1340	1300	
4B	1170	270	830			1875	1750	1670	1590	1500
					VALE	URS DE	S CON	TREPOI	DS / P E	N KG

FORMULE POUR UN MODULE DE LG. 1.00M

Hypothèse

Poids moyen des coffrages : 130 kg/m²

Valeur des contrepoids pour un module

de coffrage de longueur 1.00m

Vent maxi: 85 km/h





134

MB = MINIBANCHE OU SOUSHAUSSE H.1,00m/H.1,25m/H.1,50m SOUSHAUSSE = MINIBANCHE SANS PLATEFORME



COFFRAGE



STABILITÉ AU VENT

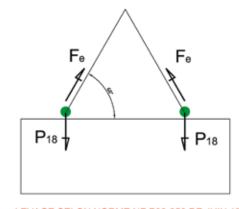
COFFRAGE

PAR ÉTAIS ET LESTS

MANUTENTION LEVAGE DES COFFRAGES TABLEAUX POIDS ET SURFACES

LEVAGE MAXI PAR 2 BRINS: 36m² de coffrages, soit 6T

	L	240	360	480	600	720	840	960	1080	1200
н		240	240 + 120	240+240	240+240+120	240+240+240	240+240+240+120*	240+240+240+240	240+240+240+240+120 *	240+240+240+240+240
280 280	S P	6.72 937	10.08 1544	13.44 1874	16.80 2480	20.16 2811	23.52 3418	26.80 3748	30.24 4355	33.60 4685
330 050 280	S P	7.92 1044	11.88 1714	15.84 2088	19.80 2757	23.76 3132	27.72 3802	31.68 4176	35.84 4845	
380 430 280	S ₁ P	9.12 1440	13.68 2400	18.24 2880	22.80 3440	27.36 4320	31.92 5280	36.48 5760 *		
150	m² KG	10.32 1544	11.88 2560	20.64 3090	25.80 4100	30.96 4630	36.12 5650 *		 Points de levage 	* Limite acceptable
430 480		**		****	(* H)					



LEVAGE SELON NORME NF P93-350 DE JUIN 1995

LEXIQUE

P18 = Poids de 18m2 de coffrages Fe = P18 x 1,68 x 1,15 x 1,20

UNITES

Nota: 1 kg = 9,81 N = 0,981 daN = 0,00981 kN 1 N = 0,10194 kg 1daN = 1,0194 kg 1 kN = 101,94 kg

REMARQUE

Afin de ne pas déformer les coffrages (colis maxi 36m² soit environ 6Tonnes) il est impératif d'utiliser 2 brins d'une élingue-chaîne KUPLEX à 4 brins égaux Ig.6,00m, équipés de crochets de sécurité automatiques KHX / CMU 12 Tonnes

PAR ÉTAIS ET LESTS MANUTENTION LEVAGE DES COFFRAGES TABLEAUX POIDS ET SURFACES

LEVAGE MAXI PAR 2 BRINS: 36m² de coffrages, soit 6T

050 280

100

150

560 280 280

660 710 280

280

760

050 280

280

100

100 S P

10.32 | 1548

w KG 11.52 1650

и ко 13.44 1874

14.64 | 1874

15.84 2376

17.04 2483

18.24 2587

2480

17.04

15.48 | 2570

17.28 2730

20.16 3088

21.96 3088

23.76 3940

25.56 4110

27.36 4270

4100

25.56

20.64

23.04

29.28 3748

31.68 4752

34.08 4966

36.48 5174 *

34.08 4960

3096

3300

25.80 4118

25.80 4380

36.60 4962 *

Points de levage

30.96 4644

34.56 4950



STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS ET LESTS MANUTENTION LEVAGE DES COFFRAGES

T10



STABILITÉ AU VENT

T10

MANUTENTION LEVAGE DES COFFRAGES

TABLEAUX POIDS ET SURFACES LEVAGE MAXI PAR 2 BRINS : 36m² de coffrages, soit 6T

L 240	360
H 240 2	M0 + 120
840	
280	
280	
280	
S P 20.16 2811 30	0.24 4632
890	
050 реше	
280	
280	
280	
	2.04 4802
940	
990	t th
280	
280	1111
100 S P 22.56 3316 33 150 S R 23.76 3418 33	3.84 5482 5.64 5647
990	
1040	
280	
280	
280	
100 S P 23.76 3424 35	5.64 5652
1120	
280	
280	
H-H	
280	
280 280 S P 26.88 3748	

		240
н	L	
1170 050 280		240
280		H
280		\mathbb{H}
280	S P KG	28.08 3855
1220 1270 ₂₈₀		Ħ
280		
280		
280		\coprod
100 150	S P	29.28 4360 30.48 4462
1270 1320 050 280		
280		
280		
280 100 150	S P	30.48 4467 31.68 4569
1400 280		Ш
280		
280		
280		
280	S P	33.60 4685
1450 050 280		
280		H
280		
280		
280	S P KG	34.80 4787
•		de levage





PAR ÉTAIS ET LESTS



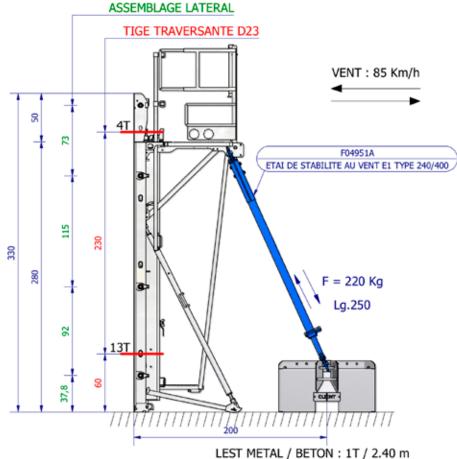


STABILITÉ AU VENT

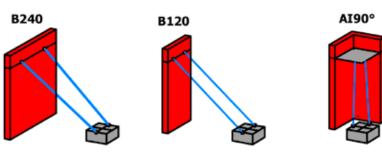
COFFRAGE

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.280/330





UTILISATION EN TRAIN: 1 ÉTAI PAR BANCHE UTILISATION ISOLÉE: 2 ÉTAIS PAR BANCHE







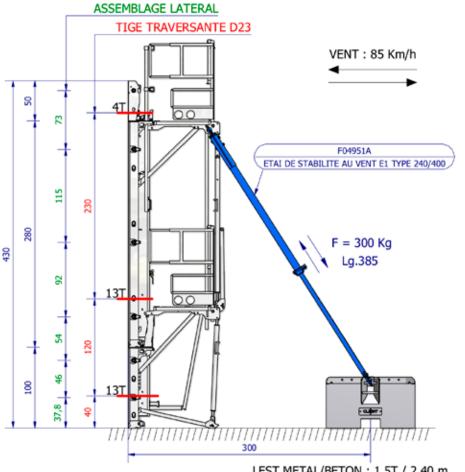


STABILITÉ AU VENT

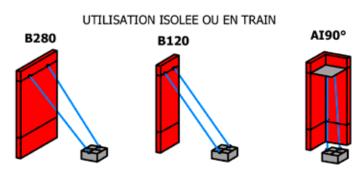
COFFRAGE

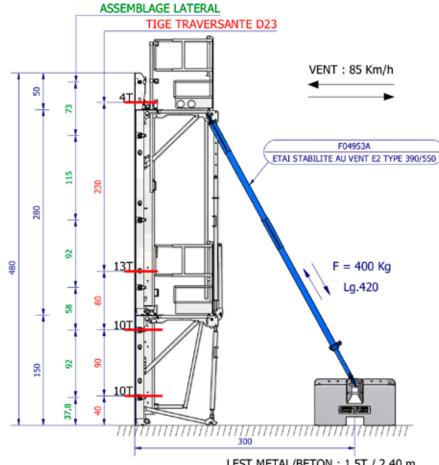
PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.430/480





LEST METAL/BETON: 1,5T / 2.40 m





LEST METAL/BETON: 1,5T / 2.40 m







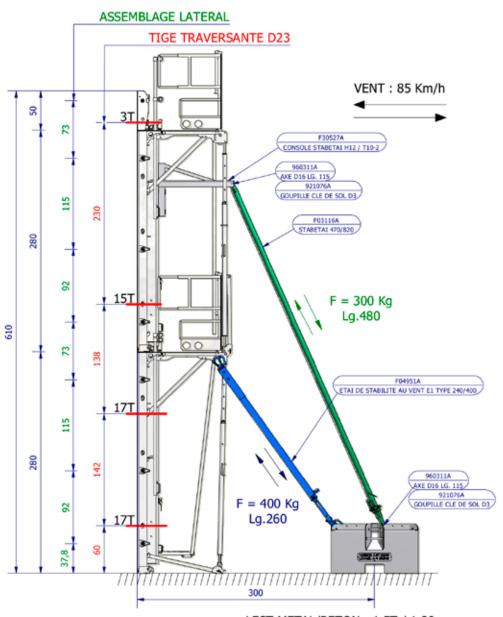


STABILITÉ AU VENT

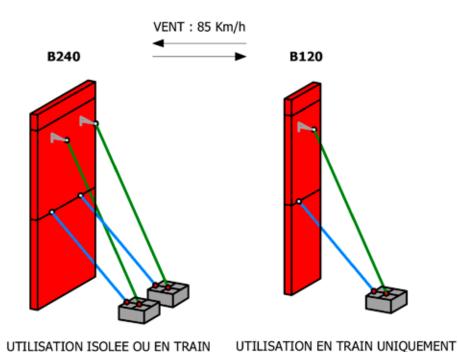


PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.560/610

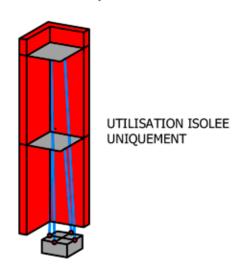




LEST METAL/BETON: 1,5T / 1.20 m



ANG EXT 90° / 120x120





146

STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS ET LESTS

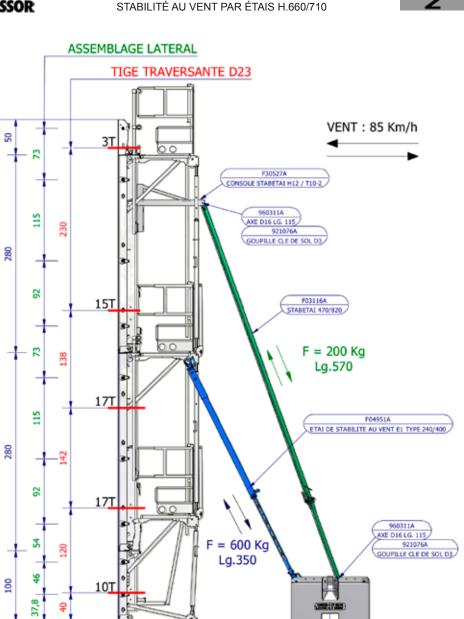




STABILITÉ AU VENT

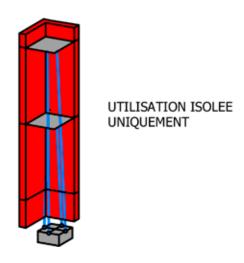
T₁₀

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.660/710



ANG INT 90° / 120x120

UTILISATION ISOLEE OU EN TRAIN



UTILISATION EN TRAIN UNIQUEMENT





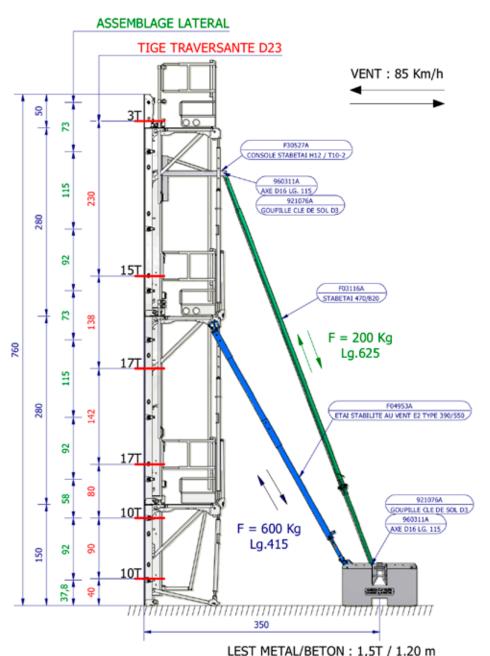


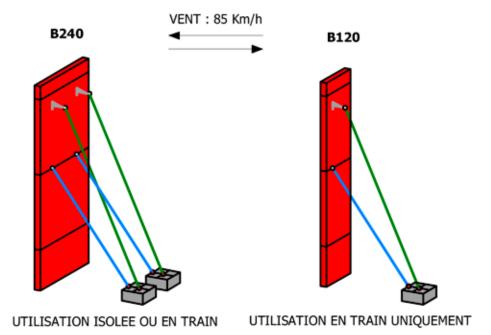
STABILITÉ AU VENT



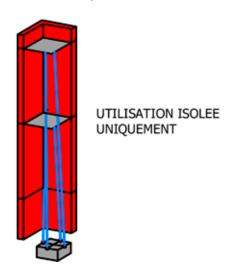
PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.710/760







ANG INT 90° / 120x120





COFFRAGE



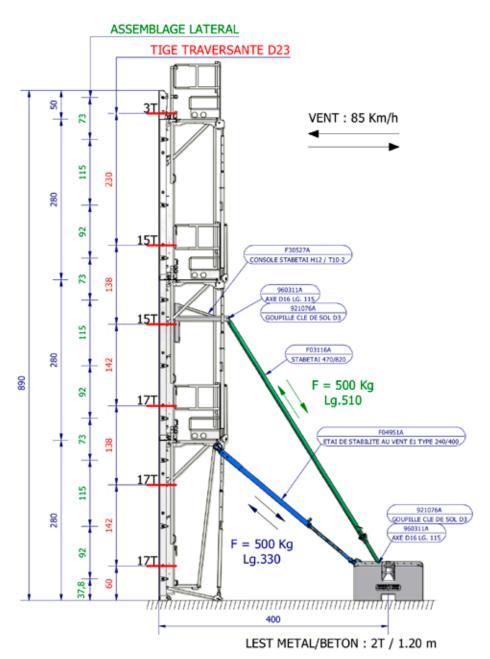
STABILITÉ AU VENT

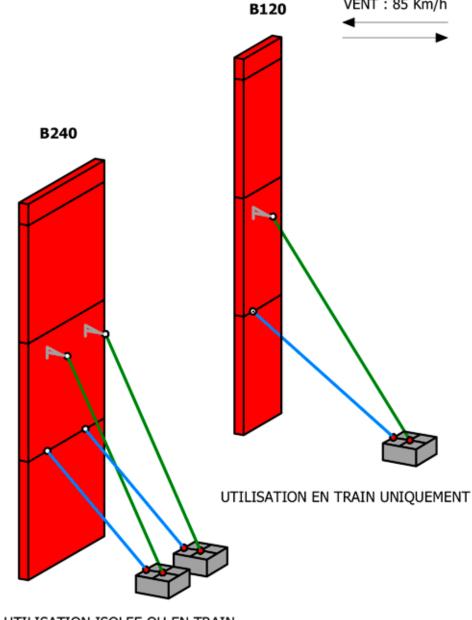
COFFRAGE

VENT: 85 Km/h

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.840/890

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.840/890







STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.940/990

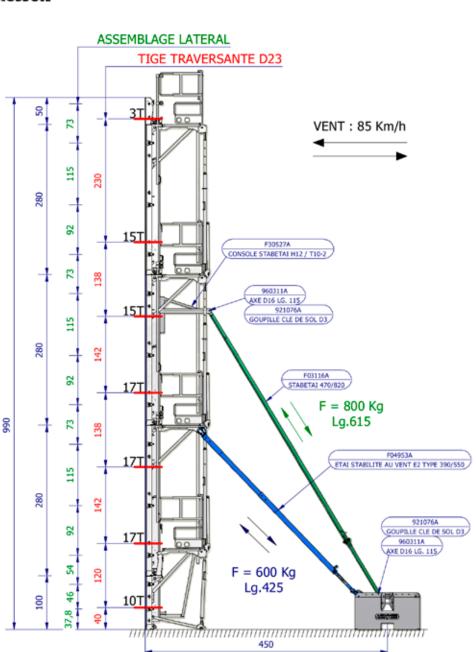




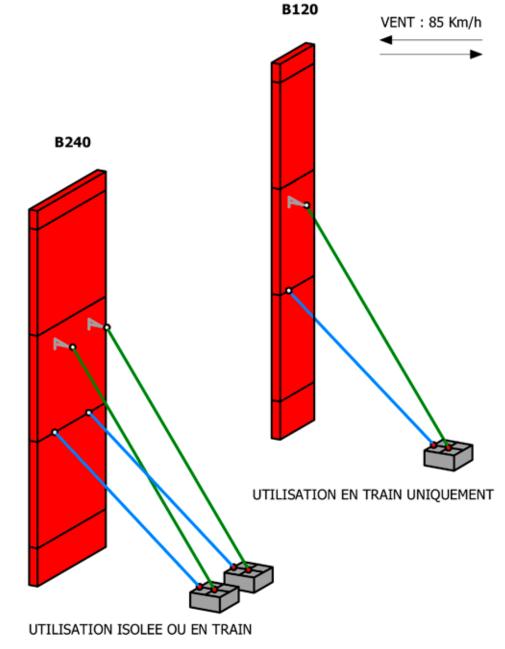
STABILITÉ AU VENT

T10

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.940/990



LEST METAL/BETON: 2T / 1.20 m





T₁₀

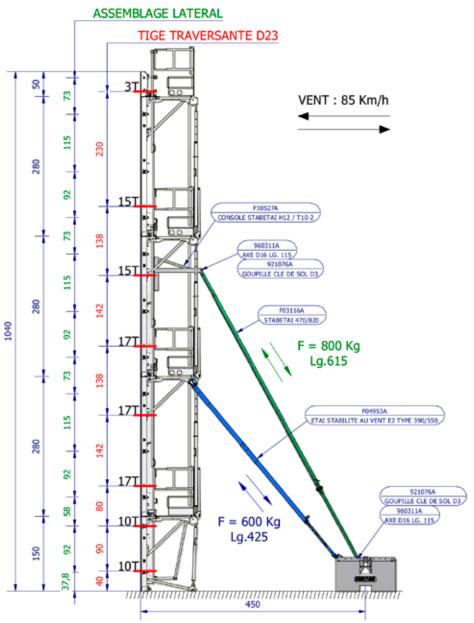


STABILITÉ AU VENT

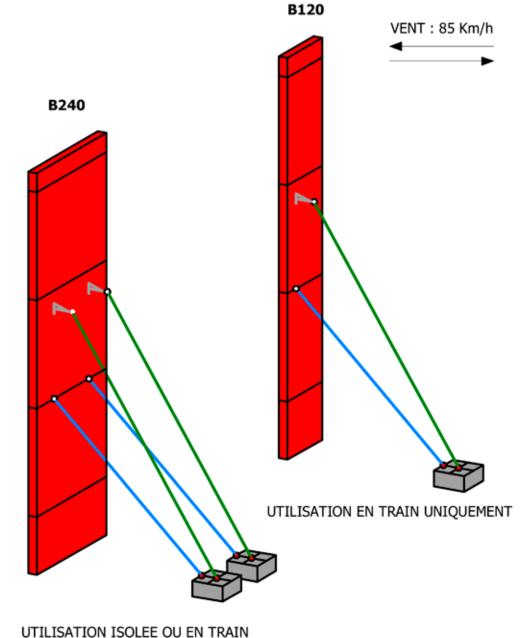
T10

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.990/1040





LEST METAL/BETON: 2T / 1.20 m







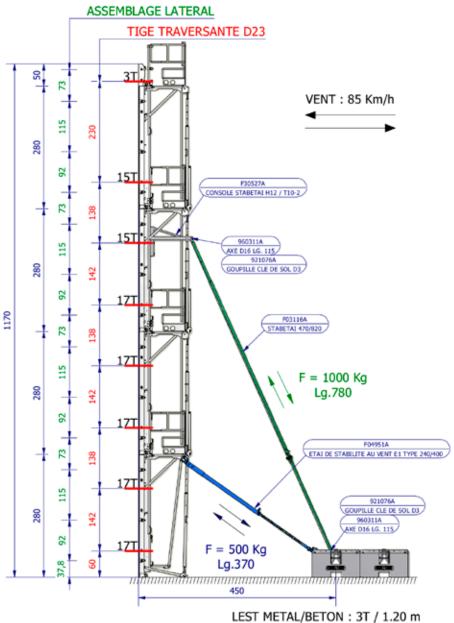


STABILITÉ AU VENT

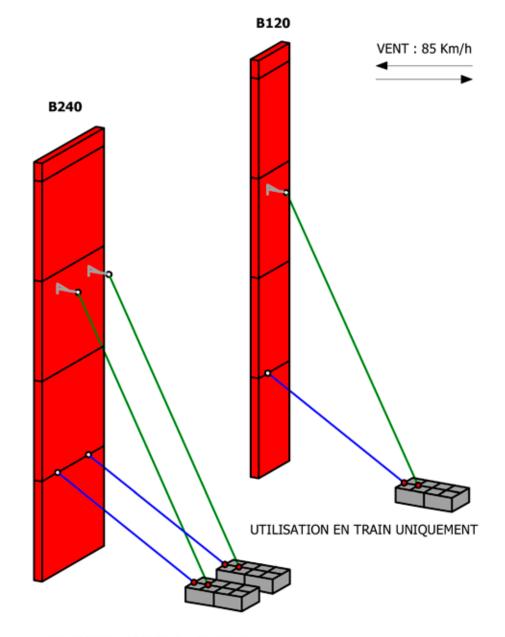
COFFRAGE

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.1120/1170

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.1120/1170



LESTS 2x1.5T JUMELES



UTILISATION ISOLEE OU EN TRAIN



T₁₀

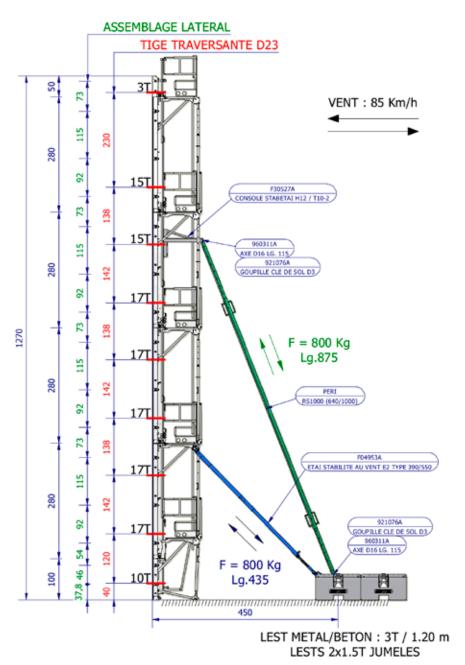


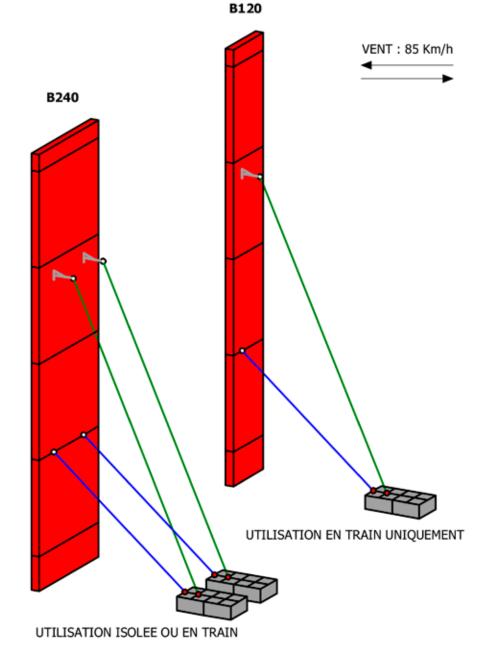
STABILITÉ AU VENT

T10

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.1220/1270











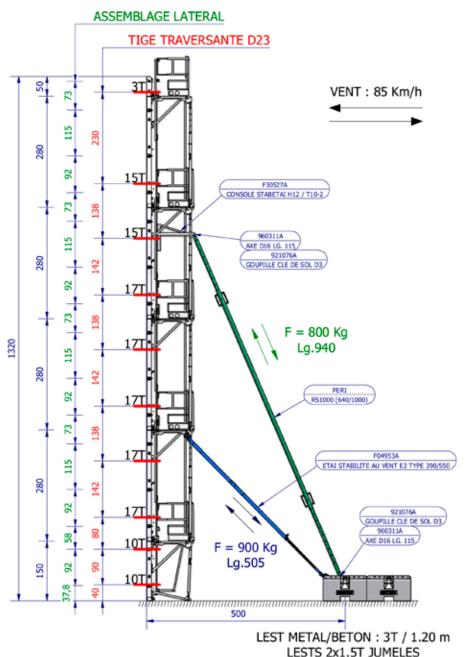


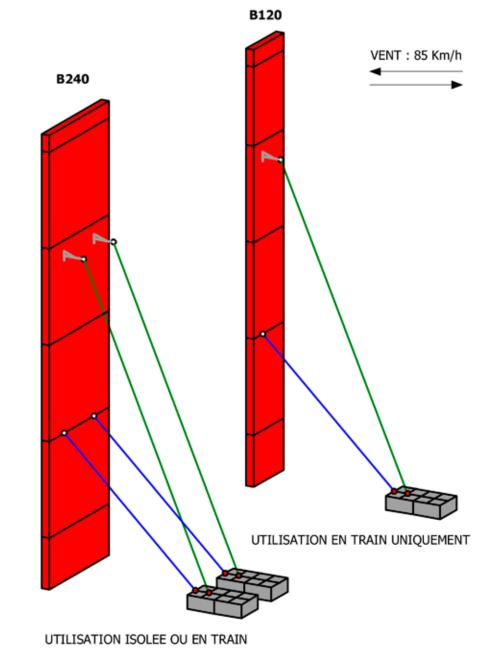
STABILITÉ AU VENT



PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.1270/1320

PAR ÉTAIS ET LESTS STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.1270/1320







STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.1400/1450

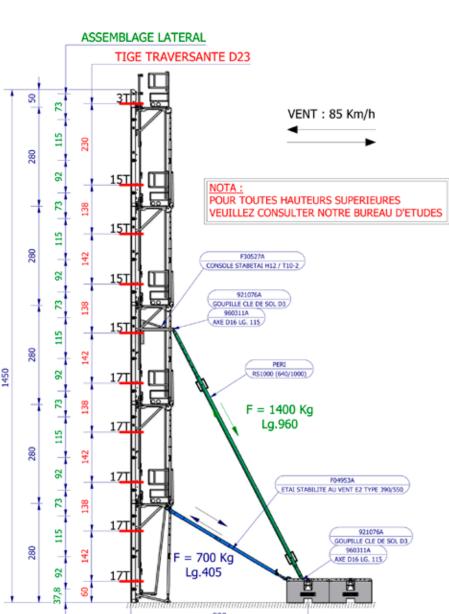
T₁₀



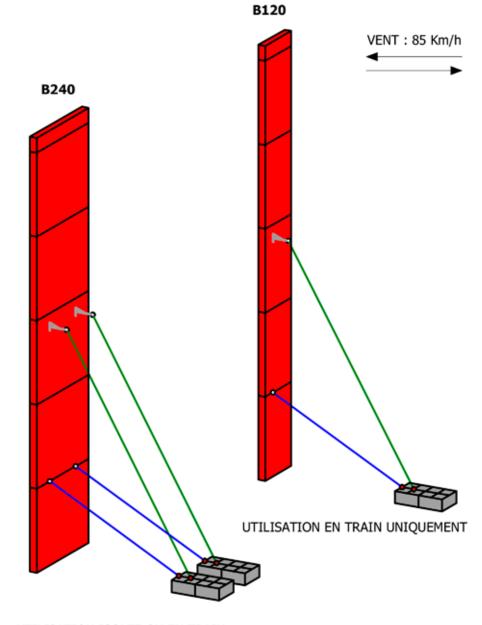
STABILITÉ AU VENT

T10

PAR ÉTAIS ET LESTS HUSSOR STABILITÉ AU VENT PAR ÉTAIS H.1400/1450



LEST METAL/BETON : 4T / 1.20 m LESTS 2x2T JUMELES



UTILISATION ISOLEE OU EN TRAIN



ÉTAIS STABILITÉ AU VENT

COFFRAGE



STABILITÉ AU VENT

LISTE DES PIECES

DESIGNATION

COFFRAGE

POIDS

0,02 kg

0,01 kg

8,54 kg

0,2 kg

0,04 kg

35,76 kg

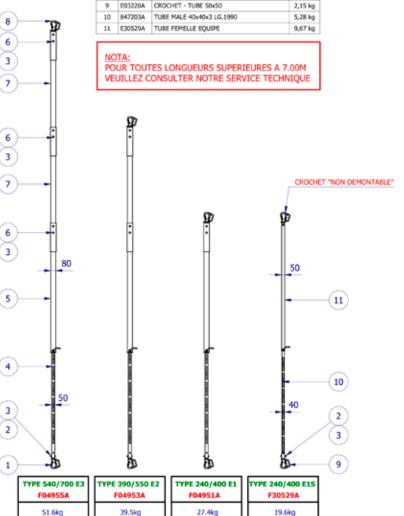
23,86 kg

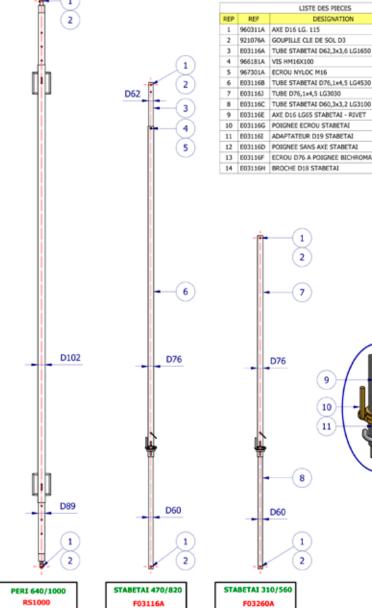
13,96 kg

0,12 kg

PAR ÉTAIS ET LESTS STABÉTAI ET ÉTAI PERI











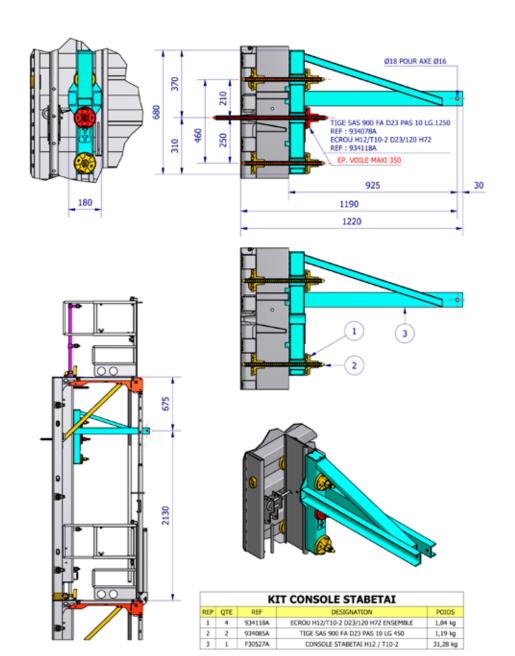


STABILITÉ AU VENT

T₁₀

PAR ÉTAIS ET LESTS ANCRAGE AU SOL







RESISTANCE MINIMUM DU BETON A LA COMPRESSION: 30Mpa (300 Kg/cm²)



LESTS EMPILÉS





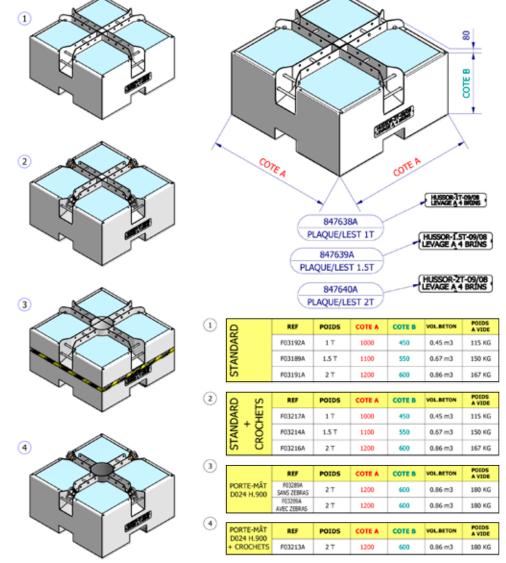
STABILITÉ AU VENT

T10

PAR ÉTAIS ET LESTS LESTS MÉTAL / BÉTON 1T - 1.5T - 2T







LE REMPLISSAGE DU BETON EST A REALISER PAR LE CLIENT LA MASSE VOLUMIQUE (DENSITE) DU BETON UTILISE DOIT SE SITUER ENTRE 2300 ET 2400 Kg/m³



T10



STABILITÉ AU VENT

T₁₀

PAR ÉTAIS ET LESTS

HUSSOR LESTS MÉTAL / BÉTON 1T - 1.5T - 2T : MANUTENTION ET STOCKAGE

PAR ÉTAIS ET LESTS LESTS MÉTAL / BÉTON 1T - 1.5T - 2T : MANUTENTION

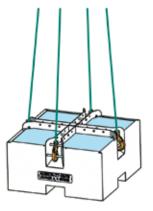
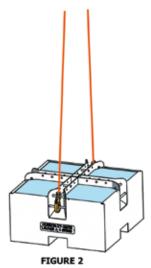
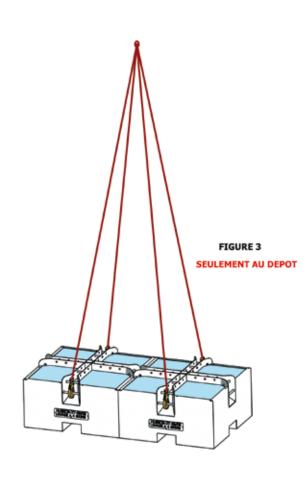


FIGURE 1
IMPERATIF AU CHANTIER
ET

CONSEILLE AU DEPOT



SEULEMENT AU DEPOT



La manutention au chantier doit impérativement être réalisée "1 par 1", avec une élingue-chaîne KUPLEX 4 brins égaux LG 6,00m, équipés de crochets de sécurité automatiques KHX / CMU 12Tonnes, la même que pour les coffrages

MANUTENTION :

ATTENTION: La manutention des lests n'est pas la même au dépôt que sur chantier

AU DÉPÔT :

La manutention des lests métal / béton de 1T, 1,5T et 2T lors du chargement et du déchargement au dépôt peut se faire :

- «1 par 1» avec une élingue-chaîne à 4 brins égaux LG 6,00m C.M.U. 2 Tonnes mini voir Figure 1
- «1 par 1» avec une élingue-chaîne à 2 brins égaux LG 6,00m C.M.U. 2 Tonnes mini voir Figure 2
- «2 par 2» avec une élingue-chaîne à 4 brins égaux LG 6,00m C.M.U. 4 Tonnes mini voir Figure 3

Cette manutention ne peut se faire qu'au dépôt, Lests «côte à côte» et non superposés

Elle ne doit en aucun cas être réalisée au chantier

AU CHANTIER:

La manutention au chantier doit impérativement être réalisée «1 par 1», avec une élingue-chaîne KUPLEX 4 brins égaux LG 6,00m, équipés de crochets de sécurité automatiques KHX / CMU 12Tonnes, la même que pour les coffrages

■ STOCKAGE:

Le **stockage** des lests dans de bonnes conditions nécessite de disposer d'une **surface plane horizontale et stable**

En hauteur, l'**empilement maximum** est de **5 lests**, soit 3,00m (5 x 0,60m)

L'aire de stockage doit pouvoir supporter une charge de 10 Tonnes $(5 \times 2T)$ sur une surface de 1,44m² $(1,20m \times 1,20m)$

CROCHET D'ÉTAIS Réf. F03215A-GZ :

Ces crochets sont utilisés sur lests Repères 2 et 4 de la page 169.

Ces crochets, de conception HUSSOR, sont particulièrement destinés aux outils de stabilité au vent (étais à curseur, lests et autres ancrages).

Ces crochets ne peuvent supporter qu'une force de 2T, quel que soit l'angle d'accrochage.

Ce crochet n'est en aucun cas un outil de levage



LESTS MÉTAL / BÉTON 1T - 1.5T - 2T : JUMELÉS EN 2T/3T/4T

T10

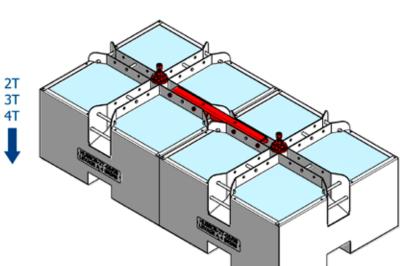


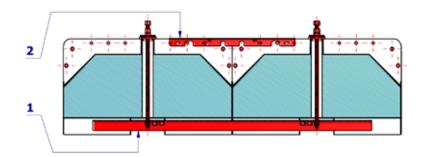
STABILITÉ AU VENT

T10

PAR ÉTAIS ET LESTS

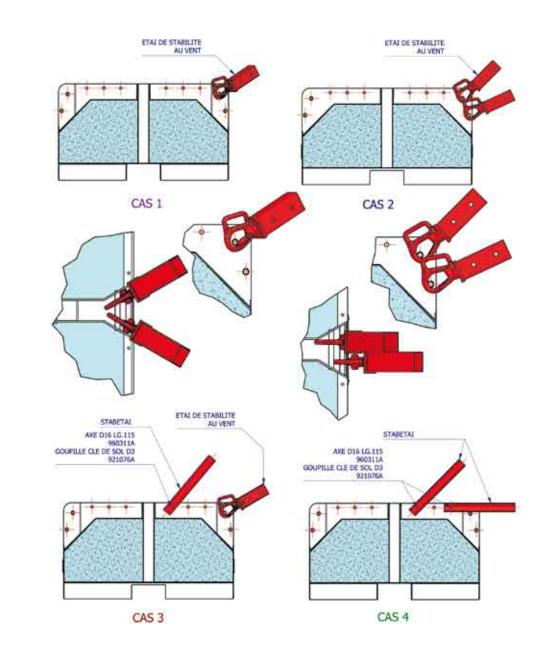
LESTS MÉTAL / BÉTON 1T - 1.5T - 2T : UTILISATION COURANTE





				LESTS METAL / BETON			
1	REF	DESIGNATION	2x1T=2T	2x1.5T=3T	2x2T=4T		
	K03284A	LONGERINE UPE160 LG.1980 3 POSITIONS EQUIPEE COMPOSEE DE :	1	1	1		
1	F03284A-GZ	LONGERINE UPE 160 LG.1960 - 3 POSITIONS	1	1	1		
	F03285A-GZ	TIGE TYPE "DYWIDAG" D23 LG.077 AV.ECROU SOUDE + ECROU H12 LIBRE	2	2	2		

	K03263A ANCRAGE POUR LESTS JUMELES COMPOSE DE :		1	1	1
2	F03263A-GZ	ANCRAGE SUR LEST LG.890 2x ECROU M16	1	1	1
	966169A	VIS HM16x110 Z	4	4	4
	967301A	ECROU NYLOC M16 8.8 Z	4	4	4





COFFRAGE

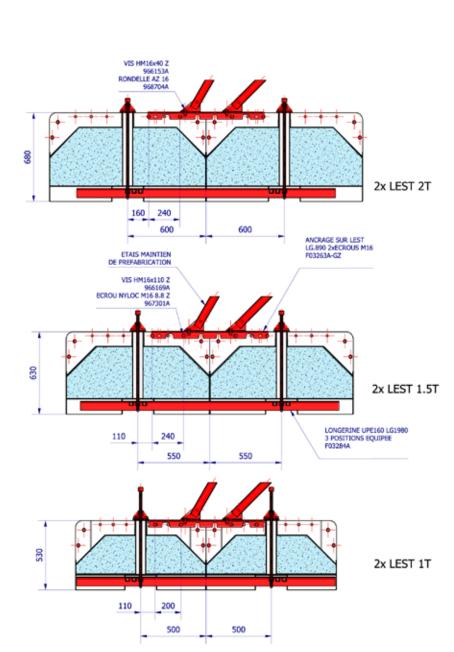


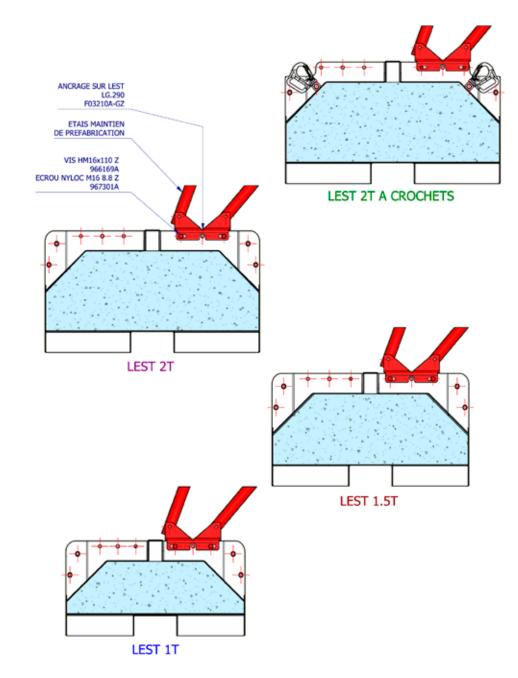
STABILITÉ AU VENT

COFFRAGE

PAR ÉTAIS ET LESTS

HUSSOR LESTS MÉTAL / BÉTON 1T - 1.5T - 2T SEULS : MAINTIEN DE PRÉFABRICATION







LESTS MÉTAL / BÉTON 1T - 1.5T - 2T : TRANSPORT

T₁₀



STABILITÉ AU VENT

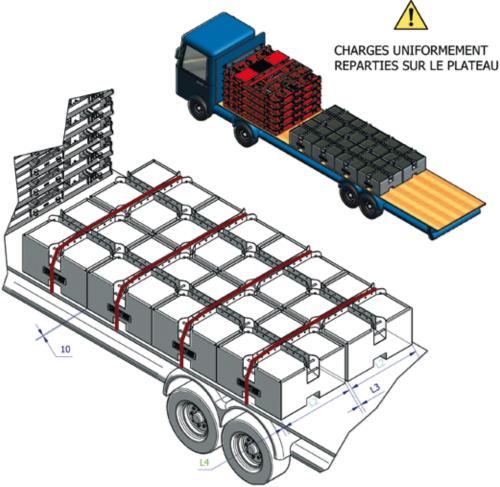
T10

PAR STABILEVE 120 EC

REMARQUES COMMUNES À TOUS LES COFFRAGES + R399

PRÉVENTION DU RISQUE DE RENVERSEMENT DES BANCHES SOUS L'EFFET DU VENT

EXTRAIT DE LA RECOMMANDATION R399 DU 19 JUIN 2003 RELATIVE A LA



CONTREPOIDS								
Р	Н	L1	L2	L3	L4			
1 T	098	100	100	010	015			
1.5 T	118	110	110	010	005			
2 T	128	120	120	000	000			

4.2.5. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI DES DISPOSITIFS DE CLASSE 3. STABILISATION PAR COUPLAGE

En cas de mise en oeuvre de ces dispositifs, il convient de :

- Vérifier le bon état de fonctionnement du système d'écartement des banches et de son verrouillage, que celui-ci soit à fonctionnement manuel ou automatique.
- Prendre toutes dispositions pour éviter que le personnel ne passé d'une plate-forme à l'autre lors des opérations d'élingage désélingage des couples de banches. (Sinon, prévoir deux élingueurs).
- Informer le personnel des conditions dans lesquelles l'autostabilité des couples de banches est assurée.

COMMENTAIRES

a. Principe

Les banches sont couplées deux par deux en position verticale. Elles sont maintenues par l'intermédiaire d'un dispositif à écartement variable (crémaillère, compas, ciseau) situé à leur partie haute. Sauf dispositions particulières prévues par le constructeur, deux dispositifs, au minimum, sont nécessaires par couple de banches et dans tous les cas, les points d'élingage sont disposés de telle sorte que les coffrages restent horizontaux lors de la manutention Le mouvement des banches, l'une par rapport à l'autre, est facilité par des systèmes de roulement (roues ou galets escamotables) situés en partie inférieure. Un dispositif de verrouillage, parfois automatique, maintient les banches à l'écartement voulu en fonction de l'opération. (stockage, manutention, ferraillage, bétonnage...)

b. Avantages

- Auto-stabilité au moins jusqu'à la hauteur maximale en position ouverte (stockage) ou en position fermée (bétonnage) selon les prescriptions du constructeur.
- Gain de temps dans la mise en oeuvre.
- · Rapport surface/poids intéressant.

c. Inconvénients

- · Grande inertie à la réception.
- En général, un chantier ne peut être réalisé en totalité avec ce type de stabilisation. Les cas particuliers doivent être prévus et traités avec les systèmes de stabilisation de classe 1.

4.2.6. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Les dispositifs de stabilisation et le matériel doivent être entretenus régulièrement et notamment révisés entre chaque chantier.

REMARQUES

 Tous les concepts HUSSOR sont conformes au cahier des charges de la Norme NF P93-350 de juin 1995 et au décret 2004-924 du 01 septembre 2004

Les bases de stabilité au vent pour les coffrages verticaux sont celles qui sont définies sur la recommandation R399 du 19 juin 2003, relative à la prévention du risque de renversement des banches sous l'effet d'un vent maxi de 85km/h

 Les coffrages de longueur 010 à 090 ne peuvent être utilisés qu'assemblés à des coffrages de longueur 120, 180 et 240.







STABILITÉ AU VENT PAR STABILEVE 120 EC

MANUTENTION LEVAGE

T₁₀

PAR STABILEVE 120 EC HYPOTHÈSES DE CALCUL

1. HYPOTHÈSES DE CALCUL (pour les structures et les stabilités au vent)

• Formules pour module Lg. 1,20 m

• Vitesse du vent : V = 85 Km/h (v = 23,6 m / s)

• Coefficient de traînée : C, = 1,75

• Poids du m² de banches HUSSOR: 130 Kg / m²

• Coefficient de frottement : métal/béton = 0,5

• Coefficient de frottement : béton/béton = 0,65

• Règles CM 66 et NV 65

• Coefficient de sécurité suivant la règle CM 66 et additif 80 / octobre 2002 :

- 1,5 par rapport à la limite élastique ;

- 2 par rapport à la rupture

2. PRESSION DYNAMIQUE DUE AU VENT

• Pression de base par m2:

 $q = V^{2} = 85^{2} = 34,25 \text{ daN / m}^{2}$ arrondi à 35 daN/m²

· Action d'ensemble par m2 :

 $T = q \times C_1 = 35 \times 1,75 = 61,25 \text{ daN / m}^2$ arrondi à 62 daN/m²

Pression du vent sur la surface totale d'un coffrage de hauteur h et de longueur L

F_v = **T** x **h** x **L** F est exprimé en daN et L en m

 Pression du vent sur la surface totale d'un coffrage de hauteur h.1,00m et de longueur Lg.1,20m (module de calcul des coffrages HUSSOR):

Q = T x 1,20 = 62 x 1,20 = 74 daN arrondi à **75 daN**

3. REMARQUES

- Un seul STABILEVE 120 EC par couple de coffrages longueur 1,20m ou 2,40m utilisé isolé.
- Les coffrages de longueur 0,10m à 0,90m ne peuvent être utilisées qu'assemblées à des banches de longueur 1,20m, 1,80m et 2,40 m.
- Pour la stabilisation de coffrages spécifiques veuillez consulter notre bureau d'études

LEVAGE CONFORME AU CAHIER DES CHARGES DE LA

NORME NF P93-350 DE JUIN 1995

CALCULS ADAPTES AUX COFFRAGES STABILISES PAR STABILEVE 120 EC

Surface totale maximale de coffrages «face à face» par STABILEVE 120 EC : 24 m²

CAPACITÉ DE LEVAGE MAXI par dispositif de préhension :

- 12 m² de coffrages (1 STABILEVE 120 EC comprend 2 dispositifs de préhension)
- soit 1,80 Tonnes par dispositif de préhension
- angle de levage mini par rapport à l'horizontale : 60°

EXTRAIT DE LA PAGE 17 de la Norme NF P 93-350 de JUIN 1995

6.3.1.1 Sollicitations sur dispositifs de préhension (2 dispositifs par STABILEVE 120 EC)

Chacun des dispositifs de préhension doit être déterminé pour pouvoir supporter le poids P_{12} de 12 m² de coffrages dans les conditions normales d'utilisation, effort F_e à prendre en compte à 60° par rapport à l'horizontale

$$F_0 = P_{12} \times 1,68 \times 1,15 \times 1,20$$

1,68 = 1,50 x 1,06 x 1,06 (coefficient d'oscillation x force centrifuge x vent sur charge)

 $1.15 = 1 / \sin 60^{\circ}$

1,20 = poids du béton sur coffrage

Valeur de calcul du dispositif de préhension :

 $F_a = 150 \times 12 \times 1,68 \times 1,15 \times 1,2 = 4180 \text{ daN soit } 41,80 \text{ kN } (4,26 \text{ t})$

UNITÉS

• 1 kg = 9,81 N 0,981 daN 0,00981 kN

• 1 N = 0,10194 kg 1daN = 1,0194 kg 1 kN = 101,94 kg

REMARQUE

Le colis le plus long manutentionné avec 2 STABILEVE 120 EC est de 6,00 m

L'écartement maxi des points de levage situés sur les STABILEVE 120 EC est de 3,60m

Afin de ne pas déformer les STABILEVE 120 EC et les profilés supérieurs des banches lg. 1,20m et 2,40m, il est impératif d'utiliser une élingue-chaîne KUPLEX à 4 brins égaux lg.6,00m, équipés de crochets de sécurité automatiques KHX / CMU 12 Tonnes

Tous les dispositifs de préhensions autorisés à la manutention des coffrages sont matérialisés ou peints en JAUNE



STABILITÉ AU VENT PAR STABILEVE 120 EC





STABILITÉ AU VENT

T10

PAR STABILEVE 120 EC
CONDITIONS D'UTILISATION «OPÉRATEURS»

POSSIBILITES DE COMPOSITION DES BANCHES ET SURFACES EN m²

CONDITIONS D'UTILISATION «GÉNÉRALES»

SURFACE MAXIMALE PAR PAIRE DE STABILEVE 120 EC : 48m²



⁽¹⁾ REHAUSSES 030 / 050 / 060

POSSIBILITES DE COMPOSITION DES BANCHES ET SURFACES EN m2

SURFACE MAXIMALE PAR PAIRE DE STABILEVE 120 EC : 48m²

_				MAXI: 85 Km/		. 40111
Longueurs	(Kg)	120	240	360	480	600
Hauteurs	Poids	120	240	240 + 120	240 + 240	240+ 120*+ 240
330	Р	1610	2380	3980	4750	5690
= RH 050 + B 280						
B280	Р	1470	2150	3610	4290	5550
430		1	1	1 1		1 1
B280 +						
MB 150	Р	2310	3390	5690	6770	8870
MB 100	Р	2190	3170	5350	6330	8310
480 RH050 + B 280 +						
MB150	Р	2450	3620	6060	7230	
MB 100	Р	2330	3400	5720	6790	8910**
480				1 1	1 1	
B 280 + MB 100 SH 100						
011 100	Р	2700	3890	6580	7770	

B = BANCHE RH = REHAUSSE

MB = MINIBANCHE SH = SOUSHAUSSE

⁽²⁾ SOUSHAUSSES 100

[★] ou Longueurs 060 / 090

^{* *} Limite acceptable

LE STABILEVE 120 EC REPOND A LA RECOMMANDATION R399 DU 19 JUIN 2003, RELATIVE A LA PREVENTION DU RISQUE DE RENVERSEMENT DES BANCHES SOUS L'EFFET DU VENT

^{*} ou Longueurs 060 / 090 * Limite acceptable

LE STABILEVE 120 EC REPOND A LA RECOMMANDATION R399 DU 19 JUIN 2003, RELATIVE A LA PREVENTION DU RISQUE DE RENVERSEMENT DES BANCHES SOUS L'EFFET DU VENT



T10



STABILITÉ AU VENT

T₁₀

PAR STABILEVE 120 EC DESCRIPTIF TECHNIQUE / CONFORMITÉS

PAR STABILEVE 120 EC
DESCRIPTIF TECHNIQUE / PRÉSENTATION

Le présent document est édité à l'attention des utilisateurs du matériel STABILEVE 120 EC, référence F30534A, de conception HUSSOR.

Ce document précise les modalités de montage, de mise en œuvre et de manutention du STABILEVE 120 EC dans les conditions courantes d'utilisation.

Le STABILEVE 120 EC est un outil visant à l'amélioration de la sécurité des opérateurs.

Ses quatre qualités principales sont :

- Autostabilisation des coffrages dès la pose au sol ;
- Levage intégré à l'outil ;
- Suppression des palonniers
- Ouverture : 1,20m.

Ses autres avantages sont :

- Diminution du temps de décoffrage ;
- A l'ouverture, la première face de coffrages qui s'écarte est celle opposée aux coffrages équipés de mannequins et/ou de réservations
- Décoffrage et fermeture en «douceur» ;
- Montage rapide sur banches par crochet.

Hypothèses d'utilisation :

- Vent maximum d'utilisation : 85 Km/h ;
- Hauteur maximale de coffrages autostabilisés : 5,00m, soit MB/SH150 + B290 + RH060 ;
- Surface totale maximale de coffrages «face à face» par STABILEVE 120 EC: 24m².

Dispositions particulières :

- Un seul STABILEVE 120 EC par couple de coffrages Longueur 1,20m ou 2,40m utilisé isolé.
- Les STABILEVE 120 EC sont communs aux coffrages T10-2 et H12

Poids d'un STABILEVE 120 EC: 202 Kg

Conformité :

- Toute livraison de STABILEVE 120 EC Réf. F30534A est accompagnée d'une attestation de conformité sur laquelle figurent:
 - Date et Numéro de notre confirmation de commande
 - · Nom du client
 - · Lieu de livraison
 - · Date d'envoi de l'attestation

Le concept des STABILEVE 120 EC est conforme au cahier des charges de la norme NF P93 - 350 de Juin 1995 et au décret 2004 - 924 du 01 septembre 2004.

Ce produit a été testé par le CEBTP selon la norme NF P93-350 de juin 1995

• § 7.1 : Essais mécaniques de levage du STABILEVE 120 EC «isolé»

Rapport d'essais N° BPI6 - 6 - 0210/1 du 05/01/2007

- § 7.6 : Essais de déversement au vent maxi de 85 km/h d'un couple de coffrages :
- H.4,90m Lg.4,80m stabilisé par 2 STABILEVE 120 EC / Plan ZBE 144
- H.4,90m Lg.2,40m stabilisé par 1 STABILEVE 120 EC / Plan ZBE 145
- H.3,40m Lg.2,40m stabilisé par 1 STABILEVE 120 EC / Plan ZBE 146

Rapport d'essais N° BPI6 - 6 - 0210/2 du 05/01/2007

Le STABILEVE 120 EC répond à la recommandation R399 du 19 Juin 2003, relative à la Prévention du risque de renversement des banches sous l'effet du vent :

- § 4.2.5 : Précautions particulières d'emploi des dispositifs de classe 3 Stabilisation par couplage :
- Les banches sont couplées deux par deux en position verticale. Elles sont maintenues par l'intermédiaire d'un dispositif à écartement variable (crémaillère, compas, ciseau) situé à leur partie haute.
 Sauf dispositions particulières prévues par le constructeur, deux dispositifs, au minimum, sont nécessaires par couple de banches.



STABILITÉ AU VENT PAR STABILEVE 120 EC

DESCRIPTIF TECHNIQUE / VUE DETAILLÉE



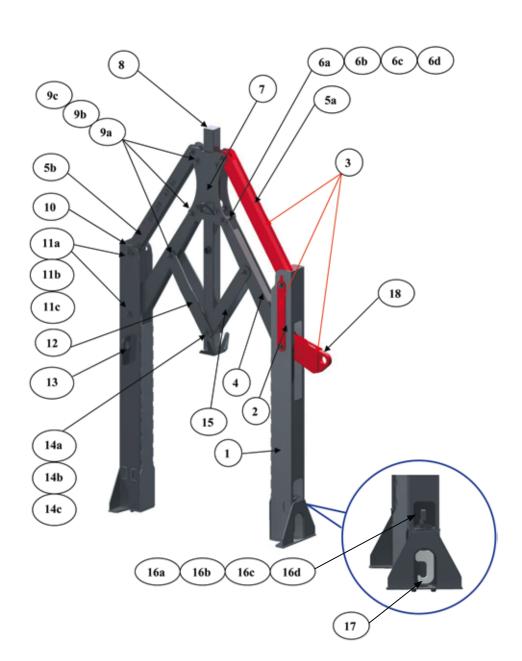


STABILITÉ AU VENT



PAR STABILEVE 120 EC

DESCRIPTIF TECHNIQUE / NOMENCLATURE RÉFÉRENCE DU STABILEVE 120 EC : F30534A



Repère	Quantité	Désignation - Ensemble	Référence	Poids
1	1	Montant droit Lg.1768	F30515A	37,3kg
2	2	Bride - Plat 60x5 Lg.460 2Ø17	845135A	1,04kg
3	4	Marquages d'orientation rouge		
4	2	Bras inférieur	F30517A	12,33kg
5a 5b	2	Sans marquage Bras supérieur	F30518A	10,06kg
		Avec marquage	F30519A	9,95kg
6a	4	Axe Ø16 Lg.132 2Ø4.3	846117A	0,2kg
6b	8	Rondelle L 16 Z	968308A	0,06kg
6c	8	Goupille fendue V 4.0 x 36	921082A	0kg
6d	4	Tube Ø25 Ep.4mm Lg.82 sans soudure	846115A	0,17kg
7	2	Plaque pour coulisse centrale avec crochet intégré	847817A	5,74kg
8	1	Tube central Lg.1460	F30520A	18,41kg
9a	6	Axe double filetage Ø25 / M16 Lg.106 / 264	960697A	0.49kg
9b	12	Rondelle L 16 Z	968308A	0,06kg
9c	12	Ecrou NYLOC M16 / 8.8	967301A	0,04kg
10	1	Montant gauche Lg.1718	F30516A	42,2kg
11a	4	Axe double filetage Ø25 / M16 Lg.144 / 202	960696A	0,64kg
11b	2	Rondelle D50/17 Ep.5	846116A	0,1kg
11c	8	Ecrou NYLOC M16 / 8.8	967301A	0,04kg
12	2	Biellette 80x10 lg 603 coudée	846087A	3,6kg
13	2	Anneau de levage intermédiaire	-	
14a	1	Axe double filetage Ø25 / M16 Lg.125 / 183	960695A	0,57kg
14b	2	Rondelle L 16 Z	968308A	0,06kg
14c	2	Ecrou NYLOC M16/8.8	967301A	0,04kg
15	2	Biellette 80x10 lg 603	846086A	3,6kg
16a	2	Rondelle Ø80 / 26 Ep.10	845134A	0,35kg
16b	4	Rondelle ressort Ø25.4 / Ø50 Série B DIN2093	969101A	0,03kg
16c	2	Ecrou H FRD24 Pas 5	967204A	0,11kg
16d	2	Goupille fendue V 4.0 x 36	921082A	0kg
17	2	Crochet complet	F04807A	3,19kg
18	1	Bras articulé gauche	F30521A	15,85kg
		POIDS TOTAL	202	!kg



STABILITÉ AU VENT PAR STABILEVE 120 EC

CONTAINER / 6 STABILEVES - REF F30528A

T10

CONTAINER / 6 STABILEVES 120



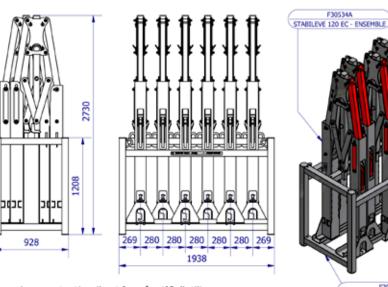
STABILITÉ AU VENT

T₁₀

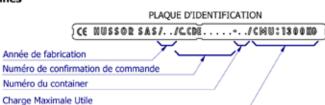
PAR STABILEVE 120 EC CINÉMATIQUE DE FERMETURE DE BANCHES

PAR STAI CINÉMATIQUE DE FI

■ FERMETURE DES COFFRAGES STABILISÉS PAR STABILEVE 120 EC



Pour la manutention il est impératif d'utiliser une élingue-chaîne KUPLEX à 4 brins égaux Ig.6,00m, équipés de crochets automatiques KHX / CMU 12 Tonnes



Chaque container dispose d'une plaque d'identification soudée sur le longeron supérieur.

Chaque container est personnalisé par un numéro.

Le container est assimilé à un appareil de levage.

L'année de fabrication figure sur la plaque d'identification.

Dans ce cadre, un contrôle annuel est à réaliser par un organisme agrée.

Les modifications ou réparations sont proscrites.



















COMPATIBILITÉ T10-2000/T10-2



COMPATIBILITÉ T10-2000/T10-2 RECOMMANDATIONS DE MONTAGE

T₁₀

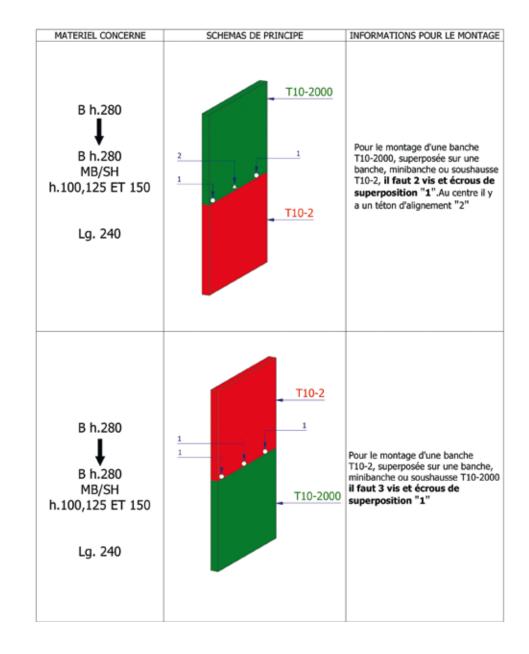


COMPATIBILITÉ T10-2000/T10-2

T₁₀

RECOMMANDATIONS DE MONTAGE

MATERIEL CONCERNE	COURTED DE POTRICTOE	THEODINATIONS DOUBLE MOVEMEN
B h.280 B h.280 Lg. 120 ET 240	T10-2000	Il est impératif de superposer la banche T10-2000 sur la banche T10-2, à cause du verrouillage de l'échelle de la banche supérieure sur le garde-corps arrière de la banche inférieure
B h.280 ↓ MB h.100,125 ET 150 Lg. 120 ET 240	T10-2	Pour superposer une banche T10-2 sur une minibanche T10-2000 il faut une pièce de verrouillage de l'échelle de la banche T10-2 sur le garde-corps arrière de la minibanche T10-2000





COMPATIBILITÉ T10-2000/T10-2

T₁₀

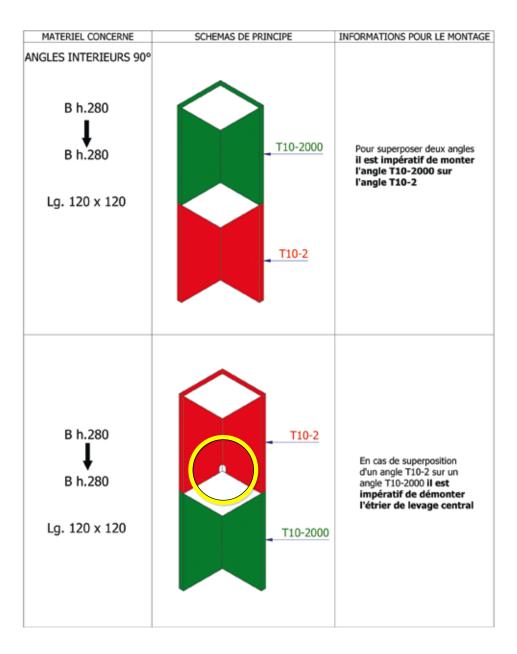


COMPATIBILITÉ T10-2000/T10-2 RECOMMANDATIONS DE MONTAGE

T₁₀

RECOMMANDATIONS DE MONTAGE

ANGLES EXTERIEURS 90° POUR ANGLES INTERIEURS DE 120x120	T10-2	T10-2000	SUPERPOSITION
015 x 015	90	80	NON COMPATIBLE
016 x 016	90	90	COMPATIBLE
018 x 018	90	110	NON COMPATIBLE
020 x 020	90	130	NON COMPATIBLE
025 x 025	160	150	NON COMPATIBLE
030 x 030	160	160	COMPATIBLE





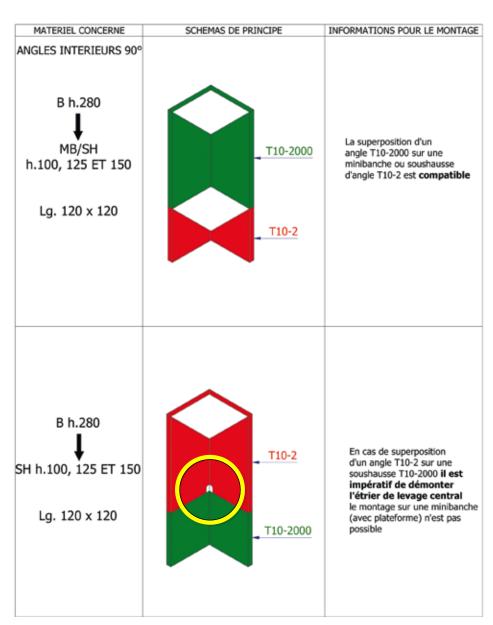
COMPATIBILITÉ T10-2000/T10-2

RECOMMANDATIONS DE MONTAGE









RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES, DU BÉTON CLASSIQUE ET **AUTO-PLAÇANT**



MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES ET DU BÉTON





RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS

MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES ET DU BÉTON



GÉNÉRALITÉS

Pour un bon déroulement des différentes phases de mise en œuvre des coffrages et du béton, un «partenariat» est indispensable entre l'entreprise de construction, le fabricant de béton, le fabricant de coffrages et le fournisseur d'agents de démoulage.

La formation technique par l'entreprise des équipes de coffrage, de ferraillage et de coulage, est, elle aussi, l'une des clefs de la réussite des bétons architectoniques.

Pour un **bon fonctionnement** d'un chantier avec **voiles de «grandes hauteurs»**, il est important que l'entreprise de construction prenne conscience que **ce type de chantier n'est pas commun** et qu'il doit être traité, préparé et organisé en fonction des critères particuliers de mis en œuvre du béton.

TIGES TRAVERSANTES ET ÉCROUS UNIVERSELS D.23

Lors de la mise en œuvre de coffrages superposés «grandes hauteurs», il est impératif d'utiliser des tiges traversantes et des écrous universels D.23 neufs (voir caractéristiques sur les fiches techniques spécifiques).

MESURES DE PRESSION

Lors du bétonnage d'ouvrages de grandes hauteurs, nous vous conseillons de faire, lors du premier coulage, des mesures de pression sur les tiges traversantes les plus sollicitées, afin de définir d'une manière très pratique, le processus de bétonnage des voiles suivants.

Ces mesures sont réalisées afin de surveiller l'évolution de la pression du béton sur les coffrages, qui ne doit en aucun cas dépasser :

> 10T/m², soit une force de traction maxi sur les tiges traversantes D.23 de 170 kN. (17,5T).

En règle générale, nous installons 3 niveaux de contrôle sur la hauteur totale des coffrages.

La société HUSSOR dispose des instruments de mesures de pression, et, sur demande, peut mettre à disposition du chantier, le matériel et le technicien qui assistera au bétonnage et assurera les différents relevés des mesures de pression, au fur et à mesure de l'évolution du béton dans les coffrages.

CHOIX ET MISE EN ŒUVRE DU BÉTON

Le choix du béton est à définir par le fournisseur de béton et l'entreprise de construction, tout en respectant le cahier des charges fixé par le maître d'œuvre.

Le béton se comporte comme un liquide et exerce une pression hydrostatique perpendiculairement à la face coffrante.

Le béton mis en oeuvre doit faire sa prise au fur et à mesure de l'évolution de celui-ci dans les coffrages.

Les coffrages T10-2 sont calculés :

> pour une pression maxi de 10T/m² avec utilisation de tiges traversantes D.23

En tenant compte d'une **pression hydrostatique** et d'une **densité de béton de 2,4T/m³**, la **hauteur de bétonnage maxi** possible est de :

4,20m pour une pression de 10T/m²

La première tranche de hauteur de béton doit donc avoir fait sa prise lorsqu'on arrive au maxi de la hauteur que peuvent supporter les coffrages en pression.

La vitesse de prise du béton conditionnera la continuité du bétonnage au-delà de 4,20m de hauteur.

Au-delà de 4,20m de hauteur, le bétonnage ne pourra continuer que si la condition de prise du béton est confirmée !

Pour **vérifier la prise du béton** et son durcissement dans le temps, il suffit de **prélever** dans un **seau de 10 litres** un **échantillon-témoin, à chaque toupie.**

Lorsqu'on arrive, au bout d'1 heure, au seuil des 4,20m de hauteur bétonnée et si la dureté du béton n'est pas satisfaisante, il est impératif d'arrêter le bétonnage momentanément.

La durée de l'arrêt dépend de la formulation du béton et de sa prise.

La suite du bétonnage doit se faire par paliers de 4,20m de hauteur, avec cependant, à chaque palier, une vérification de la dureté du béton afin de pouvoir continuer le bétonnage en toute sécurité et ce dans les limites d'une pression maxi de 10T/m².

En cas de **bétonnage par temps chaud ou froid**, il y a des **précautions à prendre** dans les deux cas de figures, car le **«froid»** ou le **«chaud» influe sur la prise et la qualité finale du béton**.

La durée du bétonnage (qui va définir la vitesse de bétonnage) dépend du volume total de béton à mettre en œuvre et des moyens de bétonnage utilisés (benne, pompe).

Le rajout d'eau lors du transport et sur chantier est à proscrire, car :

- Il favorise la ségrégation
- Il diminue la résistance et la durabilité du béton
- Il augmente le risque d'apparition des fissures
- Il provoque l'accrochage du béton (parement) sur les coffrages.

Pour toutes ces raisons, cette pratique est formellement interdite par la réglementation en vigueur.

La manière de pratiquer le coulage est importante.

Pour les voiles de «grandes hauteurs», il est impératif d'utiliser un tube plongeur à section rectangulaire pour limiter la hauteur de chute du béton, qui ne doit, en aucun cas, dépasser 0,80 m. Le tube plongeur doit être remonté en fonction de l'évolution du béton dans les coffrages.

Le **bétonnage** peut se faire à la **pompe** ou à la **benne**.



MISE EN OEUVRE DES COFFRAGES ET DU BÉTON





RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS

LE BÉTON AUTO-PLAÇANT



VITESSE DE BÉTONNAGE

Hypothèses à prendre en compte :

> Pression maxi perpendiculaire à la face coffrante : 10T/m²

Pression hydrostatique (béton très liquide)

➤ Poids volumique (densité) du béton : 2,4T/m³

L'ouvrabilité du béton

> Température ambiante mini : 15° (pas de bétonnage en-dessous de 0°).

La vitesse de bétonnage est directement liée à l'ouvrabilité du béton, au temps de prise de celui-ci, à la température ambiante, à la manière de pratiquer le coulage (benne ou pompe) et à la pression maxi que supportent les coffrages.

L'AGENT DE DÉMOULAGE

L'agent de démoulage et son application jouent un rôle primordial dans la réussite du parement.

Le choix de l'agent de démoulage doit être décidé entre le fabricant de l'agent de démoulage, le fournisseur de béton et le chantier.

L'agent de démoulage s'interpose entre le béton et la peau coffrante.

Il a pour rôle :

- > De faciliter le décoffrage
- De protéger les peaux coffrantes de la corrosion
- > De ne pas détériorer celles-ci (huiles trop acides !)
- > Avoir une bonne adhérence à la peau coffrante pendant le bétonnage et la vibration.

L'application de l'agent de démoulage doit se faire comme une «peinture» :

- > Par couche uniforme, sans coulures
- > Avec un pulvérisateur (pression entre 3 et 4 bars) et une buse adaptée à la viscosité du produit
- > Retirer l'excès de produit si nécessaire.

Ne jamais mélanger différentes sortes d'agents de démoulage!

COMMENT ÉVITER LES ACCROCHAGES BÉTON SUR BANCHES «MÉTAL»

Ce sujet est traité en détail dans le cahier technique «Parements de qualité des parois en béton».

LE PROGRÈS POUR L'ENTREPRISE DE CONSTRUCTION POURQUOI PAS ? COMMENT ?

GÉNÉRALITÉS

Pour un bon déroulement des différentes phases de mise en œuvre des coffrages et du béton, un «partenariat» est indispensable entre l'entreprise de construction, le fabricant de béton, le fabricant de coffrages et le fournisseur d'agents de démoulage.

La formation technique par l'entreprise des équipes de coffrage, de ferraillage et de coulage, est, elle aussi, l'une des clefs de la réussite des bétons architectoniques.

Pour un **bon fonctionnement** d'un chantier avec **voiles de «grandes hauteurs»**, il est important que l'entreprise de construction prenne conscience que **ce type de chantier n'est pas commun** et qu'il doit être traité, préparé et organisé en fonction des critères particuliers de mis en œuvre du béton.

L'utilisation d'un BAP s'inscrit dans une démarche de progrès pour l'entreprise de construction, à savoir :

- Impacts environnementaux / suppression des nuisances sonores
- Diminuer la pénibilité et améliorer les conditions de travail des opérateurs
- · Diminuer les risques professionnels
- · Améliorer la productivité et la performance sur chantier :
 - √ rapidité de mise en place et arase automatique
 - √ limitation des points de coulage
 - √ bon enrobage des aciers
 - √ bon aspect de surface des parements
 - √ remplissage total des formes complexes
 - √ netteté des arêtes de bétonnage
- · Améliorer les performances économiques
 - √ économie de main d'œuvre
 - ✓ suppression des systèmes de vibration
 - augmentation de la durée de vie des coffrages
 - ✓ diminution des ragréages.

ÉTANCHÉITÉ DES COFFRAGES

Les bétons auto-plaçants nécessitent une utilisation de coffrages parfaitement étanches à toutes les jonctions verticales et horizontales. C'est pourquoi nous vous conseillons d'utiliser des coffrages récents et de soigner le joint au niveau de l'appui des coffrages sur la dalle pour éviter toute fuite de béton.

Les coffrages métalliques HUSSOR répondent parfaitement à tous ces critères.



LE BÉTON AUTO-PLACANT





RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS

LE BÉTON AUTO-PLACANT



TIGES TRAVERSANTES ET ÉCROUS UNIVERSELS D.23

Lors de la mise en œuvre de coffrages superposés «grandes hauteurs», il est **impératif** d'utiliser des **tiges traversantes** et des **écrous universels D.23 neufs** (voir caractéristiques sur les fiches techniques spécifiques).

MESURES DE PRESSION

Lors du bétonnage d'ouvrages de grandes hauteurs, nous vous conseillons de faire, lors du premier coulage, des mesures de pression sur les tiges traversantes les plus sollicitées, afin de définir d'une manière très pratique, le processus de bétonnage des voiles suivants.

Ces mesures sont réalisées afin de **surveiller l'évolution de la pression** du béton sur les coffrages, qui ne doit **en aucun cas dépasser** :

> 10T/m², soit une force de traction maxi sur les tiges traversantes D.23 de 170 kN. (17,5T).

En règle générale, nous installons 3 niveaux de contrôle sur la hauteur totale des coffrages.

La société HUSSOR dispose des instruments de mesures de pression, et, sur demande, peut mettre à disposition du chantier, le matériel et le technicien qui assistera au bétonnage et assurera les différents relevés des mesures de pression, au fur et à mesure de l'évolution du béton dans les coffrages.

CHOIX ET MISE EN ŒUVRE DU BÉTON

Le choix du béton est à définir par le fournisseur de béton et l'entreprise de construction, tout en respectant le cahier des charges fixé par le maître d'œuvre.

Le **béton auto-plaçant** se comporte comme un **liquide** et exerce une **pression hydrostatique** perpendiculairement à la face coffrante.

Il est important de prévoir «le dosage et la qualité du ciment» de façon à ce que le béton utilisé fasse sa prise au fur et à mesure de l'évolution de celui-ci dans les coffrages, ce qui veut dire concrètement que la première tranche de hauteur de béton doit avoir fait sa prise lorsqu'on arrive au maxi de la hauteur que peuvent supporter les coffrages en pression.

Le béton mis en oeuvre doit faire sa prise au fur et à mesure de l'évolution de celui-ci dans les coffrages.

Les coffrages T10-2 sont calculés

> pour une pression maxi de 10T/m² avec utilisation de tiges traversantes D.23

En tenant compte d'une **pression hydrostatique** et d'une **densité de béton de 2,4T/m³**, la **hauteur de bétonnage maxi** possible est de :

> 4,20m pour une pression de 10T/m²

La première tranche de hauteur de béton doit donc avoir fait sa prise lorsqu'on arrive au maxi de la hauteur que peuvent supporter les coffrages en pression.

La vitesse de prise du béton conditionnera la continuité du bétonnage au-delà de 4,20m de hauteur.

Au-delà de 4,20m de hauteur, le bétonnage ne pourra continuer que si la condition de prise du béton est confirmée !

Pour vérifier la prise du béton et son durcissement dans le temps, il suffit de prélever dans un seau de 10 litres un échantillon-témoin, à chaque toupie.

Lorsqu'on arrive, au bout d'1 heure, au seuil des 4,20m de hauteur bétonnée et si la dureté du béton n'est pas satisfaisante, il est impératif d'arrêter le bétonnage momentanément.

La durée de l'arrêt dépend de la formulation du béton et de sa prise.

La suite du bétonnage doit se faire par paliers de 4,20m de hauteur, avec cependant, à chaque palier, une vérification de la dureté du béton afin de pouvoir continuer le bétonnage en toute sécurité et ce dans les limites d'une pression maxi de 10T/m².

En cas de **bétonnage par temps chaud ou froid**, il y a des **précautions à prendre** dans les deux cas de figures, car le **«froid»** ou le **«chaud» influe sur la prise et la qualité finale du béton.**

- On parle de bétonnage par temps chaud lorsque la température de l'air, lors de la mise en œuvre du béton, est comprise entre 20° et 35°C environ. Il faut donc affronter les problèmes de chaleur qui agissent sur le béton, gérer l'hygrométrie.
 Une température élevée impliquera un délai de prise plus court, un durcissement plus rapide et un risque accru de fissuration.
- On parle de bétonnage par temps froid lorsque la température du béton descend en dessous d'un seuil critique qui se situe entre 5 et 8°C selon des classes de ciments. A ce moment là, le processus normal de prise du ciment est considérablement ralenti, voire bloqué. Le froid complique singulièrement le bétonnage. Il n'est pas forcément nécessaire d'arrêter un chantier, les premiers frimas venus. Néanmoins, dès 8°C, des précautions s'imposent. L'emploi d'adjuvants réduit les risques de retard de prise, de destruction de la structure du béton, et bien d'autres problèmes encore.

La durée du bétonnage (qui va définir la vitesse de bétonnage) dépend du volume total de béton à mettre en œuvre et des moyens de bétonnage utilisés (benne, pompe).

Le rajout d'eau lors du transport et sur chantier est à proscrire, car :

- > il favorise la ségrégation
- > il diminue la résistance et la durabilité du béton
- > il augmente le risque d'apparition des fissures
- > il provoque l'accrochage du béton (parement) sur les coffrages.

Pour toutes ces raisons, cette pratique est formellement interdite par la réglementation en vigueur.

La manière de pratiquer le coulage est importante.

Pour les voiles de «grandes hauteurs», il est impératif d'utiliser un **tube plongeur** à section rectangulaire pour **limiter la hauteur de chute du béton, qui ne doit, en aucun cas, dépasser 0,80 m.** Le tube plongeur doit être remonté en fonction de l'évolution du béton dans les coffrages.

Le bétonnage peut se faire à la pompe ou à la benne.



LE BÉTON AUTO-PLAÇANT



VITESSE DE BÉTONNAGE

Hypothèses à prendre en compte :

- Pression maxi perpendiculaire à la face coffrante : 10T/m²
- Pression hydrostatique (béton très liquide)
- Poids volumique (densité) du béton : 2,4T/m³
- L'ouvrabilité du béton
- > Température ambiante mini : 15° (pas de bétonnage en-dessous de 0°).

La vitesse de bétonnage est directement liée à l'ouvrabilité du béton, au temps de prise de celui-ci, à la température ambiante, à la manière de pratiquer le coulage (benne ou pompe) et à la pression maxi que supportent les coffrages.

L'ouvrabilité des BAP est évaluée par l'affaissement du cône d'Abrams. Au chantier, l'essai d'étalement est indispensable à chaque toupie. Pour un BAP de bonne qualité, le diamètre de la «galette» doit se situer entre 0,65m et 0,75m. Le rajout d'eau lors du transport et sur chantier est à proscrire.

L'AGENT DE DÉMOULAGE

L'agent de démoulage et son application jouent un rôle primordial dans la réussite du parement.

Le choix de l'agent de démoulage doit être décidé entre le fabricant de l'agent de démoulage, le fournisseur de béton et le chantier.

L'agent de démoulage s'interpose entre le béton et la peau coffrante.

Il a pour rôle :

- De faciliter le décoffrage
- > De protéger les peaux coffrantes de la corrosion
- > De ne pas détériorer celles-ci (huiles trop acides !)
- > Avoir une bonne adhérence à la peau coffrante pendant le bétonnage et la vibration.

L'application de l'agent de démoulage doit se faire comme une «peinture» :

- > Par couche uniforme, sans coulures
- > Avec un pulvérisateur (pression entre 3 et 4 bars) et une buse adaptée à la viscosité du produit
- > Retirer l'excès de produit si nécessaire.

Ne jamais mélanger différentes sortes d'agents de démoulage!

COMMENT ÉVITER LES ACCROCHAGES BÉTON SUR BANCHES «MÉTAL»

Ce sujet est traité en détail dans le cahier technique «Parements de qualité des parois en béton».







UNE PRESENCE NATIONALE & INTERNATIONALE

Les solutions développées par HUSSOR sont appréciées dans toute l'Europe, les DOM TOM, les pays de l'Est, l'Asie, le Japon, l'Afrique du Nord et l'Australie. Cette présence internationale témoigne de nos capacités d'adaptation à tous les envirronnements.



HUSSOR S.A.S.

La Croix d'Orbey • 8.P. 8 • Z.I. de Hachimette • F • 68650 LAPOUTROIE Tél. : • 33 (0)3.89.78.34.00 • Fax : +33 (0)3.89.47.21.31 Site : www.hussor.com • E-mail : contact@hussor.com